
Partie 1- Bilan d'activité 2021 de l'association Nationale INDECOSA-CGT

**UNE PRÉSENCE EN TERRITOIRE, UNE FORCE
REVENDICATIVE, UNE EFFICACITÉ DANS LES
LITIGES INDIVIDUELS.**

Introduction

Chaque année INDECOSA-CGT réalise son bilan d'activité qui permet de justifier la subvention d'état.

Ce bilan quantitatif et qualitatif est purement administratif.

Parallèlement nous constatons quotidiennement que trop peu de personnes connaissent l'association INDECOSA-CGT, y compris dans les rangs de nos membres fondateurs que sont les structures syndicales CGT.

L'assemblée générale d'INDECOSA-CGT a décidé de publier ce bilan annuel 2021 auprès de tous nos adhérents et membres fondateurs CGT.

Notre objectif est de montrer l'ampleur de l'activité d'INDECOSA-CGT reconnue nationalement comme l'une des 5 plus importantes associations d'information et de défense des consommateurs.

À la lecture de ce document, si vous souhaitez militer à INDECOSA-CGT ou si votre structure souhaite travailler avec l'association dans le cadre d'une revendication, d'un colloque ou d'une journée d'étude,

Contactez-nous à indecosa@cgt.fr

Ou dans une de nos associations départementales de votre territoire.

Nous répondrons à vos demandes et disponibilités

Fraternellement

Christian KHALIFA, Le Président d'INDECOSA-CGT

Sommaire

- 1- L'activité Santé
- 2- L'activité Logement
- 3- L'activité Energie
- 4- L'activité banque, crédits, assurances
- 5- Notre action à l'international
- 6- Le plan de formation
- 7- Les journées d'études et le colloque
- 8- Les finances
- 9- Les moyens de communication

1 -L'ACTIVITÉ SANTÉ

Le collectif santé est composé de six membres et se réunit une fois par mois en visioconférence.

Notre premier collectif s'est tenu le 15 janvier 2021. À cette occasion nous avons organisé une répartition des tâches concernant les sujets tel que :

- La communication,
- Le lien avec les mandatés,
- L'animation,
- La dépendance,
- Des vaccins et du médicament,
- La nécessité du développement des centres de santé.

C'est un lieu très important puisque nous débattons de sujets très divers et d'actualité, nous sommes force de propositions pour l'association, qui sont ensuite présentées et validées par le Conseil d'Administration National qui est l'instance de décision de l'INDECOSA-CGT.

Nous avons validé le projet de mettre en place une newsletter, qui est un objectif réalisé avec la parution régulière de la « Sentinelle de la Santé ».

Pour le 1^{er} numéro nous avons souhaité faire une brève rétrospective de 2020 avec un focus sur le coronavirus et les nombreux dysfonctionnements engendrés par cette pandémie.

Elle fut mal anticipée par le gouvernement soulignant un manque de personnels, d'appareils de réanimation, créant une cacophonie sur l'obligation de l'utilisation des masques...

Sans oublier le sociodrame des vaccins avec une recherche publique française très à la peine alors

que nous étions un des leaders mondiaux.

Cela a mis en lumière également notre grande dépendance sur les « principes actifs » qui sont contenus dans les médicaments. En effet, la plupart sont fabriqués en Inde et en Chine.

Cela nous a fait également prendre conscience des dangers de la course aux brevets et ces milliards qui en découlent.

Cela pose également la question fondamentale de notre dépendance vis-à-vis de ces grandes entreprises multinationales qui exercent une forme de chantage au droit de vivre ou mourir sur la planète.

Pour le second collectif qui s'est déroulé le 19 février 2021 nous avons souhaité revenir sur l'anniversaire-hommage des 70 ans de la sécurité sociale.

Pour ce faire nous avons relayé dans le 2^e numéro de la sentinelle, la pétition du journal l'Humanité sur la nécessité de faire entrer au Panthéon Ambroise Croizat. Malgré une forte mobilisation, le Président de la République n'a donné aucun écho à cette demande.

Nous avons également abordé la formation santé et ses évolutions qui fait suite à la réunion de formateurs à Courcelles début février.

Faut-il décentraliser les formations santé ? comment assurer la formation certifiante RU obligatoire pour siéger dans les CDU après le départ de Xavier d'Actif santé-

Depuis, nous avons enregistré l'arrivée de deux nouveaux mandatés à l'Hôpital de Pont à Mousson ce qui est très encourageant. Même si nous n'avons pas 100 % de désignations pour les candidatures déposées, il y'a des régions plus dynamiques que d'autres. Nos camarades du Grand Est tout mandats confondus ont déposé entre 2020 et 2021 pas moins de 27 candidatures.

À contrario il est à noter le manque de réactivité de certaines ARS par rapport aux candidatures non retenues. C'est malheureusement tout le paradoxe d'une ARS comme l'Ile de France. Quand une candidature est retenue nous avons l'information rapidement, cependant pour un refus il n'y a pas de signe de leur part.

Patrice Moreau a activé un collectif Ile de France sur la question de la santé, les camarades non mandatés peuvent participer activement à la vie du collectif. Plus nous serons nombreux à nous investir, plus la cause des usagers sera mieux prise en compte. Nous encourageons d'ailleurs les territoires à créer des collectifs locaux.

Enfin je le déplore mais cela reste une réalité, étant suppléant au Conseil National de la Santé je n'ai pas la possibilité de siéger car la titulaire UFC mandaté par le FAS ne nous en laisse pas la possibilité même pas un groupe de travail.

Enfin nous avons le projet de postuler à l'Agence Nationale pour la Santé et l'environnement (ANSES) mais nous n'avons pas les moyens humains et matériels de suivre un dossier supplémentaire sachant que dans le domaine de la santé, le CA de la Sécurité Sociale, qui octroie des subsides conséquents au FAS, n'en accorde que très peu aux autres associations nationales. De plus ce sont des appels à projet qui nécessitent des cofinancements et surtout qui doivent correspondre à des orientations fixées par le ministère de la santé lui-même.

Nous réclamons dans le cadre de la réforme de la Loi Kouchner qui a 20 ans aujourd'hui de véritables budgets de fonctionnement. En démocratie il faut être au moins 2 et pour pouvoir débattre.

Malgré tout Yveline GUENGANT (IND-44) a été désignée depuis un an à une Commission d'orientation technique (COT) de l'ANSES ce qui nous permet d'avoir des informations concernant

l'alimentation et à l'environnement.

Ici encore l'absence d'expertise scientifique peut être un frein à l'analyse des données. Très souvent nous interrogeons André CICOLLÉLA et le Réseau Santé Environnement pour avoir leurs sentiments sur tel ou tel sujet mais cela reste très perfectible. Notre engagement à travers le CISE (Comité inter-associatif sur la santé environnementale) est très important et nous nous associons très régulièrement à leurs actions.

Nous avons également étudié la situation des hôpitaux psychiatriques qui sont en souffrance avec des budgets ridicules compte tenu des enjeux. Nous disposons d'ailleurs de mandats dans des établissements hospitaliers comme à Montfavet dans le Vaucluse ou encore à Ravenel dans les Vosges.

Pour Le 3^{ème} numéro de la sentinelle du Mois de mars, c'est notre camarade Fabienne Malfroy-Gritti, membre du collectif et ancienne salariée de Sanofi qui a rédigé l'éditorial.

Cela nous a permis de mieux mesurer les orientations prises depuis des décennies par cette entreprise aux ramifications tentaculaires où la recherche occupe une place de plus en plus marginale au bénéfice d'une production toujours plus forte à moindre coût d'où une externalisation grandissante vers les pays à bas coût.

Dans ce même numéro, nous avons eu l'interview de la présidente de l'APESAC qui se bat aux côtés de nombreuses familles adhérentes pour faire condamner Sanofi et sa fameuse Dépakine, cet antiépileptique qui a causé tant de dégâts chez les enfants. Nous remercions Yveline, membre du collectif, d'avoir obtenu cet entretien.

Le 4^{ème} numéro de la Sentinelle de la Santé fut consacré à la problématique des stationnements gratuits au sein des hôpitaux. C'est un sujet brûlant dans de nombreux territoires puisque de plus en plus d'établissements choisissent de concéder à des opérateurs privés la gestion de ces parkings. Des groupes comme VINCI ou Schlumberger attendent le moment propice et la conséquence immédiate pour les usagers est le paiement d'un taux/horaire cher pour pouvoir se garer sur le parking. Très souvent l'argument évoqué est de lutter contre les « voitures tampons » qui stationnent la journée sur ces parkings sans forcément concerner une visite à l'hôpital.

Pour notre part c'est une remise en cause pure et simple de l'accessibilité au service public de l'hôpital et c'est son principe d'égalité. À ce sujet nous avons organisé vendredi 30 avril 2021 une visioconférence afin de débattre d'actions coordonnées avec les représentants INDECOSA-CGT en CDU,

Par suite de cette initiative de nombreuses actions ont pu voir le jour comme à Metz, Avignon ou encore à Fourmies dans le Nord de la France. Très souvent les associations et les organisations syndicales on fait cause commune pour contrecarrer les ambitions des chefs d'établissements en la matière. Malgré tout cela reste insuffisant et nous devons poursuivre nos efforts pour continuer le combat en 2022.

Le 5^{ème} numéro de la sentinelle a été consacré aux données personnelles des patients. Cela nous a permis de débattre des conséquences désastreuses des piratages de données dans certains hôpitaux comme dans les Landes à Dax.

Nous avons adressé aux militants RU-CDU une lettre type d'interpellation des responsables chargés de la sécurité des données dans les Hôpitaux notamment, afin de connaître les conséquences, de pertes

de données ou de « piratages » et les solutions pour les éviter. Un courrier du Bureau National INDECOSA-CGT avait été mis à disposition des militants pour faire une déclaration en réunion CDU. Nous pouvons regretter que peu de CDU aient abordé cette question. Nous pouvons ici signaler le travail fait par les camarades du Vaucluse pour avoir assuré le relais.

Au sujet des données personnelles et de leur exploitation, nous avons proposé une fiche pratique pour le site marchand Amazon qui a été publié le 28 avril 2021.

Le géant de la vente en ligne a annoncé qu'il allait étendre à toutes les entreprises aux États-Unis son service lancé il y a 2 ans. Celui-ci propose aux salariés des visites médicales en ligne et, dans certaines villes des visites à domicile.

Les « Patients/salariés de l'entreprise » ont la possibilité d'effectuer une visite médicale de prévention, une consultation en urgence pour des maladies ou des blessures ou être suivis par les professionnels de santé sur le long terme.

Ce n'est pas la première incursion d'Amazon dans le domaine de la Santé. L'entreprise propose aussi aux USA une pharmacie en ligne, permettant de commander sur internet des médicaments sur ordonnance.

Il nous faut être très vigilant à ne pas voir ce système s'installer de manière insidieuse en France par les employeurs.

Alors que les directions générales des grandes surfaces alimentaires sont toujours cupides pour proposer des médicaments sur ordonnance, elles pourraient ici trouver un allié de circonstance. Quant aux visites médicales dites de prévention orchestrée par le géant du net, elles pourraient inciter au tenant du dogme budgétaire français et accélérer le démantèlement des services publics de prévention. Enfin il apparaît clairement que certaines données personnelles sensibles seraient très utiles entre les mains de ces multinationales... Le Président de la République n'a jamais fait mystère de son intérêt pour la financiarisation de la santé notamment par l'intermédiaire des entreprises du numérique.

Lors de la formation décentralisée à Nancy du 18 au 22 octobre, 9 camarades mandatés du Grand Est y ont participé. Nous avons expérimenté une cession politique et ce fut un succès très enrichissant pour tout le monde.

Il est à noter que cela représente un coût non négligeable pour INDECOSA-National par les frais inhérents à une session de formation.

Enfin nous avons voté lors du dernier CA, une motion des camarades du 37 pour que le collectif travaille davantage sur la question des EPHAD et de leur fonctionnement, Voir le 6^e numéro de la sentinelle.

Avant que n'éclate le scandale ORPEA en 2022, nous avons des remontées fréquentes sur des faits de maltraitance. La pandémie a mis en lumière les dangers d'un isolement strict des résidents suite à l'épidémie de Coronavirus.

En effet, ces mois de « quarantaine » forcée ont plongé de nombreuses personnes âgées dans un sentiment de mal être et d'abandon de leurs proches. Si des mesures coercitives ont dû être prises rapidement, il n'en reste pas moins que le manque de dialogues avec certaines directions n'en a pas aidé la mise en place. Notre dernière sentinelle a été bien relayée notamment par plusieurs organisations dont la CGT elle-même. Preuve s'il en est que le sujet doit être débattu dans l'ensemble de la société civile.

Enfin il nous a paru essentiel de publier une série de propositions sur la Santé à la veille des scrutins importants à venir. Nous émettrons des propositions aux futurs élus pour les prochaines échéances électorales.

Nous retrouvons ces 12 propositions dans le 7^e numéro de la sentinelle :

1. Réaffirmer que la santé n'est pas une marchandise mais notre bien commun, en l'inscrivant dans le préambule de la constitution.
2. Créer un grand service public de « La Santé » qui aurait la tâche d'assurer une réponse satisfaisante aux besoins de la population, de renforcer une recherche publique de pointe et de favoriser une réappropriation nationale de la production de médicaments et de dispositifs médicaux.
3. Renforcer les hôpitaux publics par de nouvelles ressources en annulant l'ensemble des dettes en cours et en créant un impôt sur les plus-values boursières.
4. Demander également la mise en place d'un comité de surveillance des flux financiers liés à la santé et son rattachement au pôle financier du parquet de Paris.
5. Réclamer l'abandon du « Forfait Patient Urgence » et la généralisation du tiers payant, quel que soit l'établissement ou la discipline.
6. Abroger la loi Bachelot notamment la tarification à l'acte ou T2A.
7. Revaloriser les consultations des médecins tout en interdisant le recours aux dépassements d'honoraires.
8. Lever l'ensemble des brevets sur la vaccination.
9. Œuvrer pour lutter contre les déserts médicaux en territoire en facilitant la création massive de centres de santé pluridisciplinaires de proximité.
10. Renforcer les moyens des associations agréées dans le domaine de la santé par un financement public suffisant.
11. En finir avec le « numerus clausus » dans le cursus de formation des médecins.
12. Imposer aux médecins qui sortent de la faculté un lieu d'exercice en fonction des besoins en territoire pour une durée de 10 ans en contrepartie financière d'installation.

2 -L'ACTIVITÉ LOGEMENT

Après la grande période de confinement en 2020 qui s'est aussi poursuivie en 2021, l'activité logement d'INDECOSA-CGT a été très importante dans la résolution de dossiers individuels, autant financière que comportementale, des locataires. Nos administrateurs élus représentant les locataires ont continué le travail avec les bailleurs principalement en Visio conférence.

Toute l'année 2021, nous avons traité de nombreuses situations sur la question du vivre ensemble (trouble de voisinage, insécurité) plusieurs de nos élus, (en particulier notre représentant de l'Ain), ont été pris à parti par des locataires aux comportements difficiles dans les périodes de confinement.

Dès le mois de février 2021, en plus du collectif logement, INDECOSA-CGT a créé un collectif « élections logement 2022 ». Ce collectif a produit chaque semaine une note d'information avec les textes, les protocoles, les partages d'expériences etc. Chaque association départementale a pu avec ces éléments porter un regard sur la question du logement et plus largement de l'habitat dans leur département. Dans plusieurs départements, nous avons bataillé sur les fusions et rapprochements des bailleurs en application de la loi Elan pour que les locataires ne soient pas les grands perdants de cette loi.

Nous revendiquons être une association de consommateurs généraliste.

Cela permet d'aborder les questions de logement en lien avec les questions de consommation. Dans les projets de rénovation urbaine, comme dans les projets de construction ou de vente de patrimoine, notre action est globale partant du logement pour examiner le cadre de vie, l'environnement, les transports et l'aménagement du territoire dans sa globalité.

Des projets ANRU comme celui de Tours, travaillé par INDECOSA dans un collectif d'associations et d'habitants de quartier, le projet final est une victoire de l'action collective.

2021 est aussi marqué par la poursuite du mal logement, du dispositif DALO qui ne répond pas à la demande de toutes ces familles logées dans des logements insalubres.

Notre travail avec l'AFVS, association de lutte contre le saturnisme, nous a permis aussi de former nos militants à cette question.

Dans le semestre 2021, nous avons signé une convention de partenariat avec Action Logement concernant l'offre de services mal connue des consommateurs. Cette action nous a permis d'aborder la question du logement étudiant, de l'accès à la propriété etc.

Pour INDECOSA-CGT, l'activité logement, à l'inverse de plusieurs associations de locataires, ne se résume pas uniquement à la question du logement social.

INDECOSA-CGT a pris la dimension de l'Habitat dans les territoires. Avec d'un côté, locations de logement social, de logement privé, des copropriétés, des maisons de retraités etc. en lien avec les territoires, transports, commerces, cadre de vie, dans les objectifs de rénovation urbaine, rénovation énergétique.

INDECOSA-CGT revendique les valeurs du vivre ensemble.

3 -ACTIVITÉ ÉNERGIE

INDECOSA-CGT a été à l'initiative, (avec Convergences Services Publics et Sos futur-droit à l'Energie) du Collectif national "Pour un véritable service public de l'énergie !" regroupant 65 organisations membres (associations, syndicats et partis) opposés au projet de privatisation d'EDF (projet Hercule) pendant plus de 6 mois, se sont exprimés, tribune, conférence de presse, assemblée de citoyen.

Nous avons participé à la mise en échec de ce projet.

4 -ACTIVITÉ BANQUE, CRÉDITS, ASSURANCES

L'année 2021 a été encore largement perturbée par la pandémie de covid 19 et les diverses réunions de concertation auxquels le collectif participe ont souvent été reportées, annulées ou se sont tenues en visioconférence dans des conditions de confort inégales.

Pour mémoire, en 2021, nous étions présents au CCSF (comité consultatif du secteur financier) à l'OSMP (observatoire de la sécurité des moyens de paiement) à l'ASF (association des sociétés financières) et BNP PF (BNP personal finance : Cetelem) à l'AMF (autorité des marchés financiers), au CC CB (collège consommateurs carte bancaire), à la banque postale, au club des médiateurs des services au public, à l'ACPR (autorité de contrôle prudentiel et de résolution).

- **Assurance VTM :** Au premier trimestre a été menée une action de communication contre les surprofits engrangés par les assureurs durant la période de confinement sur les contrats autos et motos (baisse de l'accidentalité de 20 % entre 2019 et 2020, taux de mortalité le plus faible depuis 1924 malgré un parc de véhicule et donc un nombre de cotisations multiplié par 50) quelques assureurs essentiellement mutualistes ont accordé spontanément de modestes remises, d'autres ont répondu à des sollicitations individuelles que nous invitons à rédiger. Notre message a été repris par des fédérations CGT et évoqué dans les journaux « Vie nouvelle » et « Ensemble » numéro 137 d'avril 2021.
- **BANQUE :** En matière de banque , nous avons continué nos actions récurrentes pour : **le maintien de la valeur de l'épargne populaire** qui aurait dû passer dès 2021 par une revalorisation de l'épargne réglementée, **pour une baisse de la tarification** notamment sur les frais de clôture pour succession , les frais de rejets de prélèvements, les commissions d'intervention, les frais de gestion de compte etc. (nous étions notamment invités sur cette thématique à un colloque en ligne sur YouTube, Facebook animé par Alexis Corbière à l'initiative de LFI le 10 avril 2021) **S'agissant du droit au compte** nous avons continué à dénoncer hypocrisie des banques dans leur refus généralisé de remettre la « lettre de refus d'ouverture » pourtant nécessaire à l'exercice de ce droit (nous avons obtenu satisfaction en 2022 ce document n'est plus impératif). Même combat sans succès à cette heure à propos du **Charge Back** (possibilité théoriquement offerte par les contrats des opérateurs Visa et Master Card d'obtenir le remboursement d'une transaction réglée par carte mais non finalisée) mais généralement non appliquée par les banques françaises pour d'obscures raisons.

Par ailleurs nous avons continué à défendre le projet (serpent de mer ?) de création d'un **réseau européen de paiement par carte à l'international**, pour des raisons d'indépendance, de sécurité, de confidentialité car nos consommateurs sont actuellement dépendants des deux réseaux américains précités.

Nous avons géré un nombre important de litiges via la voie des MARL (mode alternatif de règlement des litiges) et exercés de nombreux recours aux médiateurs de la consommation, le thème majeur et inquiétant est la **fraude**, les banques parfois suivies par les médiateurs ayant tendance à évoquer « **la négligence grave** » pour ne pas appliquer les articles protecteurs du code monétaire et financier.

Notre activité de la fin de l'année 2021 a été orientée vers une participation à la rédaction par Loïc DAGUZAN du « **guide de l'inclusion bancaire** » ce document emblématique validé par une cinquantaine d'organisations (OC, partis politiques, syndicats, associations) dont la confédération CGT a fait l'objet d'une présentation lors de la conférence de presse du 18 janvier 2022 à la bourse du travail. Nous avons la charge d'y évoquer : **le droit au compte et la tarification bancaire**.

Formation : Malgré les contraintes imposées sur cette période Covid, difficultés à circuler et quota maximum de 12 personnes présentes par salle à Courcelle, une formation **Banque « prévention du surendettement »** s'est tenue sur 3 jours du 01 au 03 mars 2021 avec 9 inscrits, la travailleuse sociale alors cas contact a assuré sa prestation en visioconférence.

Animation, en 2021, du groupe de travail "Inclusion bancaire" de Convergence Services Publics ayant débouché en 2022 sur la publication d'un Manifeste en faveur d'une meilleure inclusion bancaire des populations et des territoires soutenu par plus de 50 associations, syndicats et partis politiques

Vous retrouvez tous les communiqués de presse sur le site internet d'INDECOSA-National.

5 -NOTRE ACTION À L'INTERNATIONAL

Tout comme l'année précédente, la crise sanitaire a marqué un frein sur nos actions internationales. Pour la plupart, les associations avec lesquelles nous étions en contact en Europe se sont recentrées sur leur propre pays.

Nos partenaires italiens sont une exception notable à cette réaction. Habités de longue date aux dossiers européens, et disposant d'équipes à ce travail, ils ont poursuivi leur implication dans les différents projets européens.

Il faut comprendre un point crucial concernant l'UE : leur logique libérale les pousse dans une interprétation de responsabilité individuelle pour à peu près tous les sujets. Clairement, cela veut dire que plutôt d'interroger leurs politiques économiques désastreuses menées depuis des décennies, les institutions européennes préfèrent voir dans l'échec (patent) de ces politiques, une mauvaise maîtrise par les consommateurs !

Par exemple, avant que la crise énergétique n'explode un peu partout en Europe, rendant cette explication parfaitement caduque (ce qu'elle était depuis le départ, en fait), l'UE interprétait l'augmentation constante des prix de l'énergie comme la preuve que les consommateurs ne maîtrisaient pas assez les différentes offres du marché !

Cette vision des choses, aussi surréaliste qu'elle soit, a eu une conséquence concrète : l'UE s'est mise à financer nombre de programmes « éducatifs » ou « comportementaux » à destination des consommateurs, voire même des associations qui les représentent.

Notre présence au sein du projet BIONTOP (emballages non plastiques) nous a permis de glisser des questions sur la responsabilité des entreprises et des états dans la suppression des plastiques actuels. L'enquête, portée par 5 pays, n'a pas eu l'écho escompté par ses promoteurs italiens mais nous sommes parvenus, par la mobilisation du réseau d'INDECOSA (porteur du questionnaire sur la

France), à être les premiers contributeurs en nombre de réponses, marquant ainsi que notre organisation peut également porter de tels sujets et contribuer fortement à leur construction.

Nous n'avons pas eu la même latitude sur le projet Nudge, portant sur les comportements des consommateurs face à l'énergie, toujours relayé par une association italienne, mais nous sommes restés connectés à ce projet dont nous attendons les résultats et les développements. Nous avons dans l'idée de profiter de ce cadre pour relayer les réflexions que nous obtiendrons de nos journées d'étude sur le même thème.

À noter que nous avons eu un retour du ministère de l'Économie et des Finances sur notre dossier franco-lituanien concernant les phtalates. Sans surprise, cette réponse est tout simplement consternante. Nous abordions trois points précis : l'inefficacité voire le mensonge du label A+ sur les produits d'intérieur, la préoccupation bien plus économique que sanitaire du règlement européen REACH sur les phtalates, et la proposition de fournir une information précise aux consommateurs sur ces matières dans le même esprit que les dispositions récentes sur l'affichage alimentaire.

En retour, et après plusieurs mois, nous recevons une réponse nous disant que le label A+ étant porté par des industries, le gouvernement n'y peut pas grand-chose, qu'il respecte scrupuleusement REACH (dont nous lui disions que justement, il était plutôt inefficace !), et que pour prévenir les consommateurs, il y avait justement le label A+ !!! Un bel exercice de langue de bois pour nous dire qu'ils ne feront strictement rien de plus que ce qui existe déjà...

Enfin, le projet sur les maladies cardiovasculaires, qui semblait sombrer dans une production consensuelle sans grand nouvel apport, a pris une dimension inattendue et tragique avec la crise sanitaire et le nombre conséquent de personnes qui n'ont pu être soignées correctement de ces pathologies pourtant maîtrisées médicalement. Nous resterons donc attentifs aux suites que ce projet pourrait prendre dans les prochains mois.

Terminons ce tour d'horizon rapide en signalant que nous venons de recevoir un contact d'un groupe d'associations du Congo, qui désire échanger avec nous sur nos actions et nos méthodes. Nous allons explorer ce contact qui peut être une occasion très enrichissante pour nos associations.

6 -LE PLAN DE FORMATIONS, UN OUTIL POLITIQUE.

Le plan de formations de 2021 a été impacté par la crise sanitaire et les congestions qui ont pu en découler au centre Benoît Frachon de Courcelle sur Yvette.

Sur les 7 formations programmées pour cette année, toutes ont pu être tenues, mais au prix de multiples adaptations. De plus, certains contenus ont été amenés à évoluer au fil des priorités politiques et pratiques de notre association.

Rappelons-le, la formation est un outil majeur de notre action. À travers les messages que nous y portons et les orientations que nous mettons en avant, nos adhérents peuvent s'approprier les enjeux auxquels nous devons faire face, et les choix que nous opérons pour y répondre.

Ce n'est qu'en partageant ces objectifs, de façon claire et explicite, que nous pourrions évaluer efficacement la portée de ces choix.

Il convient donc d'aller au-delà d'un simple inventaire thématique des formations dispensées, et / ou de leur fréquentation (d'autant que la crise sanitaire a considérablement réduit le nombre de places disponibles à chaque fois), mais d'en restituer le sens et les objectifs pour l'ensemble de notre organisation.

Ainsi, la Formation Collectif Formation (9 au 12 Janvier 2021) est allée bien au-delà d'une formation de formateurs. Il s'agissait bien plus d'y exposer l'importance de l'outil formatif, et d'y réfléchir sur les grands contenus thématiques, bases sur lesquelles nous pourrions décliner nos futures propositions. Chaque session aura sa propre liste de thèmes à explorer, allant ainsi dans le sens d'un outil vivant, évolutif. Quant à la mise en place de règles de fonctionnement renforcées, elle vise à établir un collectif impliqué, porteur des enjeux de notre association. La formation sera reconduite en 2022, pour renforcer le collectif, mais la pertinence de cette reconduction devra être ré-évaluée chaque année, en fonction de nos besoins et de l'état de développement de notre offre de formations.

Dans cette idée, la Formation Prévention du surendettement (1^{er} au 3 Mars) nous pose cette question : quelle place pour notre association dans cette prévention ? Nos adhérents peuvent-ils. Elles répondre à un tel besoin ? La formation regorge d'informations utiles, sur des sujets multiples, mais doivent elles s'articuler autour de ce thème ? Cette réflexion nous a conduit à ne pas renouveler ce stage sur l'année 2022, et à l'inclure dans les réflexions du collectif formations, qui devra se déterminer sur la forme et le déroulé qu'elle pourrait prendre dans l'avenir.

La Formation Projets Européens, qui devait se dérouler du 19 au 21 Avril initialement, a finalement subi de nombreux changements de dates (liés au confinement, à la possibilité de présence d'intervenants sur d'autres stages et même à la tenue du CCN !), pour se tenir du 27 au 29 Septembre 2021.

Il s'agit certainement là du thème qui peine le plus à convaincre nos adhérents de son utilité concrète. En effet, au-delà de quelques dossiers bien ciblés, les demandes qui nous sont adressées touchent rarement à l'Europe. Sans même parler du fait que l'Europe politique, telle qu'elle se pratique actuellement, appartient bien plus à ce que nous combattons.

C'est précisément pour mettre en relief la façon dont fonctionnent ces projets, dans quel cadre ils s'exécutent, et quels impacts ils peuvent avoir sur nous que cette formation a été conçue.

L'accueil favorable qu'elle a reçu, et l'éclairage qu'elle a pu porter sur ce sujet (trop) souvent occulté, ont conduit à ce qu'elle soit renouvelée sur 2022. Une réflexion est même en cours pour étudier la pertinence de la scinder en deux : une partie sur le cadre lui-même de ces projets, et une autre sous forme d'ateliers pratiques pouvant conduire à des actions concrètes.

La Formation Présentation d'INDÉCOSA-CGT

En juin 2021, une première demande avait été de reconduire la Formation Agir qui existait déjà. Le Bureau avait alors estimé qu'il était nécessaire de revisiter cette formation.

En effet, le constat, sur le terrain, était que les sessions effectuées en territoires pouvaient être très différentes de l'une à l'autre. Ainsi, certaines pouvaient ressembler à s'y méprendre à des formations portant sur le thème du logement, quand d'autres semblaient bien plus axées sur la santé. De plus,

une demande croissante des territoires faisait appel à des formations se concentrant sur la tenue de permanences.

Mais l'analyse d'une telle demande nous a parue contraire à nos objectifs.

Comment une personne peut-elle tenir une permanence INDECOSA si elle ne sait pas ce que nous portons, ce qui nous distingue des autres associations de consommateurs, quels sont nos enjeux actuels et les menaces qui pèsent sur le monde consumériste associatif, tel que nous le portons ? Bien sûr, la présence de membres expérimentés peut permettre de pallier à ces manques, par l'accompagnement des nouveaux arrivants. Mais soyons objectifs, nous sommes loin d'avoir partout les moyens d'effectuer un tel accompagnement. En se focalisant exclusivement sur les permanences, sans nous garantir que nos membres soient en capacité de porter nos valeurs, nous prenons le risque de voir fleurir autant d'INDECOSA que d'associations départementales, et, à terme, de voir notre association se dissoudre dans la neutralisation politique souhaitée par le gouvernement.

Il nous fallait donc une première étape, exhaustive, politique, présentant ce que nous sommes, d'où nous venons et où nous voulons aller. C'est ainsi qu'est née la Formation Présentation d'INDECOSA. Largement plébiscitée par les stagiaires qui l'ont suivie, elle sera reconduite en 2022, mais sous une forme élargie. En effet, plusieurs sessions sont en cours d'étude sur les territoires (portées à 5 jours, dont un jour dédié aux permanences, en prise directe avec les thèmes abordés), alors que deux sessions sont programmées sur Courcelle, dirigées en priorité aux membres du CA et du Bureau (elles seront elles aussi de 5 jours, mais n'aborderont pas les permanences, thème remplacé par l'étude notre engagement au niveau européen).

La Formation Élections Logement, initialement prévue du 27 au 29 Septembre a été déplacée à la période du 6 au 8 Décembre. Adressée en priorité aux associations qui se lancent pour la première fois dans les élections du parc social locatif, elle est la seule pour laquelle nous avons dû refuser du monde, faute de places disponibles à Courcelle. Nous la reproduirons donc en mars 2022, toujours à Courcelle.

La Formation Santé – RU, qui devait se tenir du 11 au 13 Octobre à Courcelle, a finalement été déplacée pour se tenir du 18 au 20 Octobre à Nancy. Nous avons fait ce choix non seulement pour maintenir l'ensemble de notre offre de formations sur 2021, mais aussi pour évaluer notre capacité de mise en œuvre, au plus près des territoires.

En effet, ce secteur géographique compte de nombreux RU (Représentants des Usagers) qui étaient en demande d'une telle formation. Si finalement, nous avons également pu toucher quelques personnes venant de régions plus distantes, nous avons cependant atteint notre objectif premier en permettant à des stagiaires venant du Grand Est de suivre une offre proche de chez eux.

Le coût important d'une telle opération (environ 2,5 à 3 fois le prix -final – d'une formation sur Courcelle) nous conduit cependant à envisager une participation accrue des territoires en capacité de le faire.

C'est un enjeu primordial pour INDECOSA.

Nous ne pourrions pas tout faire sur Courcelle, et ce n'est même pas souhaitable. Pour être efficaces, plusieurs formations auront besoin de se produire directement sur les départements et / ou régions, et nous devons nous équiper pour pouvoir répondre à un tel besoin.

Enfin, la Formation Traitement du Surendettement, initialement prévue du 6 au 8 Décembre, s'est tenue à Courcelle du 11 au 13 Octobre. Conçue de façon à dédramatiser l'aide apportée à la construction des dossiers de surendettement, tout en insistant sur les points clés de ces dossiers, elle sera sans aucun doute un élément précieux pour les associations départementales qui, après la crise sanitaire toujours en cours et son cortège de pertes d'emplois, et avec la crise énergétique qui s'annonce, facteur de plus en plus prégnant des cas de surendettement, risquent malheureusement d'être confrontées à de telles demandes. Pour ces raisons, la formation sera reconduite en 2022.

Au-delà du plan existant, le Collectif Formations a pointé plusieurs thèmes sur lesquels notre offre doit pouvoir évoluer à court terme :

- L'environnement : même si ce thème ne peut apparaître en tant que tel, beaucoup trop large dans son approche, il pourrait faire l'objet d'une série de déclinaisons (comme l'économie circulaire) ou de thèmes rattachés (comme l'énergie). Les questions environnementales deviennent de plus en plus fondamentales pour les enjeux de consommation, et nous devons trouver le moyen de les aborder.
- Le numérique : la crise sanitaire a été l'occasion pour de nombreuses enseignes d'accélérer leur programme de ventes numériques. « Gamification », « story telling », autant de concepts qui ne sont plus juste des idées fumeuses de quelques concepteurs habités par l'idée d'un progrès technologique devant forcément conduire à une amélioration (même s'ils restent flous sur la nature de cette dernière !) pour les consommateurs, mais des projets que les plus grandes marques sont en train d'investir à grands renforts de millions. Nous ne pouvons pas ignorer ce mouvement. Il nous faut l'étudier, le comprendre et en explorer les enjeux si nous voulons pouvoir construire des réponses face à lui.
- L'habilitation Formation de Représentant des Usagers. A l'étude du cahier des charges, et face aux difficultés que certains de nos RU rencontrent pour réaliser cette formation pourtant obligatoire, nous avons introduit une demande auprès du Ministère pour obtenir l'habilitation indispensable à sa réalisation. Le dossier suit son cours, et nous permettrait une véritable indépendance sur le sujet si nous parvenons à le mener à terme (ce que d'autres associations ne souhaitent clairement pas !).
- Un besoin de présentation de notre association en format court. Il n'est pas possible d'envisager aborder de nouveaux membres en leur proposant d'emblée une formation longue telle que Présentation d'INDECOSA. Il nous faut donc travailler sur un format court, d'une demi-journée, posant les grands traits de notre association et de ses caractéristiques locales. Destinée à être un outil mis à disposition des associations départementales, cette demi-journée ne pourra en aucun cas se substituer à une formation complète. Son rôle sera d'assurer un accueil des nouveaux membres, et de leur indiquer quelles sont les ressources (dont le plan de formations) mises à leur disposition.

7 -LES JOURNÉES D'ÉTUDE

Si les journées d'étude ont d'abord pour intérêt d'aborder des thèmes précis et de fournir des éléments ciblés à nos membres, elles procèdent aussi du dynamisme de nos associations. En effet, de par leur nature qui demande une logistique globalement simple à mettre en œuvre, elles peuvent être reproduites en divers lieux, permettant là encore une couverture plus large de ces thèmes que si nous devions tout concentrer sur Montreuil ou Courcelle.

Plusieurs de ces journées ont directement été organisées sur les territoires. Le National en a proposé une sur le thème du Droit à l'Énergie dans l'Union Européenne. Celle-ci a été programmée sur Tarascon en Ariège en novembre et sur Tours en décembre.

L'occasion de revenir sur les raisons de l'implantation d'INDECOSA au niveau européen, et d'explorer la thématique de l'énergie du point de vue de l'association de consommateurs que nous sommes. L'occasion également d'ouvrir la perspective de projets qui pourraient se tenir sans nécessiter de mobiliser des ressources dont nous ne disposons pas (ou pas suffisamment) aujourd'hui.

La journée d'étude sur le thème du droit à l'énergie menée à Tarascon sur Ariège 09 a été, par exemple, l'occasion pour plusieurs membres de la CGT de découvrir, très favorablement, l'ampleur de notre champ d'action, nos ressources au niveau européen et notre maîtrise des sujets abordés.

Ces journées sont donc autant utiles sur les contenus qu'elles abordent que sur l'image qu'elles donnent de notre association.

9 décembre 2021 :

Colloque européen réalisé en Webinaire, sur la filière textile

Nous avons abordé cette question précise afin de clôturer notre cycle de colloques sur la face cachée des produits que nous consommons.

Nous avons vu au cours de deux précédents colloques qu'il fallait prendre les choses du début de la chaîne c'est-à-dire à la production voir même encore en amont dès le « R et D » et aller jusqu'à la commercialisation du produit.

En effet derrière chaque produit que nous achetons il y a le travail de millions de salariés de par le monde et trop souvent ces mêmes salariés sont soumis à des conditions de travail très dégradées : travail forcé, salaires de misère, travail des enfants, exposition à des produits toxiques et des accidents....

Comment ne pas se rappeler avec effroi Le 24 avril 2013, au Bangladesh où s'effondrait le Rana Plaza et ces 1138 victimes et ces milliers d'ouvriers et ouvrières qui conservent des séquelles importantes. Cette tragédie est le symbole même des conditions de travail effroyables de ces entreprises sous-traitantes dont les donneurs d'ordres sont les mêmes grandes enseignes qui se disent éthiques et responsables aujourd'hui.

De sa réalisation à son ultime voyage vers le centre de recyclage, le circuit d'un vêtement textile n'est pas sans conséquence. On y découvre ainsi un florilège d'impacts sociaux, économiques,

environnementaux et sanitaire.

Il faut savoir que l'industrie textile est la **deuxième industrie la plus polluante au monde**. C'est d'ailleurs ce que rappelle le dernier rapport de l'Institut national de l'économie circulaire, publié en septembre 2018.

Enfin son coût en ressource naturelle est loin d'être négligeable :

« La production d'un seul jean nécessite entre 7 000 et 11 000 litres d'eau, soit l'équivalent de 285 douches ».

Enfin la filière émet plus de GES que les trafics aériens et portuaire réunis. Face à cette situation peu reluisante et aux nombreux signaux d'alertes lancés par la communauté scientifique et de nombreuses ONG, de plus en plus de consommateurs s'orientent vers des achats plus raisonnés moins compulsifs...

Sentant le vent tourner les grandes marques de la mode tentent de convaincre qu'elles aussi sont « éthiques » et se lancent dans des campagnes où elles expliquent « la main sur le cœur » qu'elles passent leur temps à améliorer les conditions de productions, à intégrer davantage de tissus recyclés ou de fibres d'origines biologiques....

De nombreux labels voient ainsi le jour et parfois c'est un peu difficile de s'y retrouver ou de savoir si tout cela n'est pas de la poudre aux yeux pour faire vendre...

Un simple code de conduite peut-il lever tous les doutes qui planent autour du travail forcé et celui des enfants ? En particulier lorsque la production est à des milliers de kilomètres de là.

Nous le voyons il n'est pas facile de démêler le vrai du faux !

Pourtant, on le voit nos actes d'achat dans un domaine comme la mode peuvent entraîner des conséquences multiples et pas seulement pour nous même. Au cours de cette journée, un panel important d'acteurs de la société civile, français et étrangers, sont venus débattre de la face cachée de nos vêtements et de ces enjeux aussi bien en matière santé, d'environnement, d'économie et de droits humains.

La directrice Générale d'OXFAM France, Cécile Duflot et le scientifique de renom André CICCOLELA, président du RES ont pu débattre en simultané avec les internautes.

Nous avons également échangé avec une dirigeante syndicale de l'INDE et avec un vendeur de vêtement du Nord qui avait fait le choix de vendre des produits éthiques uniquement.

L'objectif de cette journée était avant tout pédagogique, elle était d'ailleurs ouverte à tous qui souhaitent approfondir cette question climatique et écologique et la transition socialement juste ».

Ce Colloque a été soutenu par le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) et l'Agence Française du développement (AFD).

La situation sanitaire et les difficultés de déplacement pour les intervenants internationaux nous avaient amené à envisager cet événement sous forme distancielle et de ce fait, nous avons pu élargir le panel des participants bien au-delà des frontières physiques de la France.

8 -LES FINANCES D'INDECOSA-CGT

Nous pouvons dire que l'exercice financier 2021, permet de clôturer la période financière difficile, des années précédentes.

Reference l'exercice 2014 où le résultat était négatif et le fond associatif passait en dessous de zéro. Les dettes financières principalement auprès de la confédération s'accumulaient.

Aujourd'hui tous les indicateurs sont au vert, avec un résultat financier positif à hauteur de 130.000 euros qui permettent de remonter le fond associatif à hauteur de 60% du budget.

Évidemment les deux années de crises sanitaires ont favorisé cette situation puisque tous déplacements étaient impossibles (les frais de déplacement et par conséquent frais d'hébergement, représente près 40% du budget).

Afin de minimiser les frais, nous avons pris la décision de tenir nos bureaux, collectifs en visioconférence, sauf nécessité impérative.

Trois leviers sont activés en permanence :

- Le premier, une gestion rigoureuse et journalière qui met les finances au service de l'activité en toute transparence et démocratie.
- Le deuxième, une relation saine avec la confédération CGT sur le paiement de tous les moyens mis à disposition ;
- Le troisième lien que nous avons gagné est l'alchimie entre les finances nationales et les finances des associations départementales, sur le principe que chacun participe à la hauteur de ses moyens. Ce qui se traduit par des prises en charges de frais, de remise au pot commun de subventions etc.

Il aura fallu près de dix ans pour aborder la question financière d'une manière sereine.

2 notes financières ont été émises l'une pour la solidarité, l'autre pour les absences injustifiées de stagiaires lors de formations.

L'aide à la prise en compte financière par les associations départementales de la réalisation de formations, de colloques, de communication ne pourrait se faire sans ce lien national/département.

9 -LES MOYENS D'EXPRESSIONS

L'année 2021 a été la révision et la construction de nos moyens de communication.

Elle se traduit par :

- Plus de 20 communiqués de presse
- 15 déclarations communes avec d'autres associations
- 12 interventions officielles auprès du Président de la République ou ministres.
- 21 notes internes pour les associations départementales

- 1 note hebdomadaire, « Vie des associations » (partages d'expériences)
- 2 Consom'info ou fiches pratiques par mois
- 2 infos hebdomadaires de collectifs de travail

La parution de notre IN Magazine et la création de notre nouveau site internet.

En 2022, nous continuons avec l'entrée dans les réseaux sociaux.

Dans ce bilan 2021, nous ne traitons pas de la question des adhésions et du fonctionnement des instances d'INDECOSA-CGT.

Ces deux sujets sont traités dans le cadre de l'Assemblée Générale d'INDECOSA-CGT 2022 et font l'objet d'une révision du règlement intérieur et de la charte du mandaté.

▪ Participation au sein des instances de Consommation, Environnement et Logement, Services publics.

Bureau du CNC (Centre National de la Consommation) et groupe de travail

INC (Institut National de la Consommation)

CTRC Comité d'évaluation

ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

ANIL (Association Nationale d'Information du Logement)



Transport

AQST autorité de la qualité de services dans les transports

SNCF CCC et MEDIATRICE

AFSA société autoroute

RATP



Eau

COMITE DE BASSIN ADOUR GARONNE.

COMITE DE BASSIN SEINE NORMANDIE

FNCCR Fédération nationale des collectivités concédantes et régies



Banque

ACPR autorité de contrôle prudentiel et de résolution

CCSF comité consultatif du secteur financier

LA POSTE

LA BANQUE POSTALE

BNP PARIBAS

AMF autorité des marchés financiers

CCBC GROUPEMENT CARTE BLEUE

OSIP observatoire de la sécurité des instruments de paiement

ASF Association française des Sociétés Financières



Communications électroniques

ORANGE / SFR

FREE / BOUYGUES

CANAL+

ARCEP Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes



Alimentation

APRIFEL agence pour la Recherche et l'Information en Fruits et Légumes)

DGAL Direction générale de l'alimentation



Santé

CNS conférence nationale de santé

ANSES Agence Nationale Sécurité Sanitaire de l'ALIMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TRAVAIL



Norme

CPP comité paritaire de la publicité

AFNOR CA comité consommateurs

AFNOR COSAC et groupe prioritaire

CSPLA Conseil *supérieur de la propriété littéraire et artistique.*



Médiateurs

CLUB DES MEDIATEURS

LE MEDiateur DU GROUPE LA POSTE

MEDiateur DES BANQUES

AMCE Association Médiation des Communications Électroniques

MEDiateur DE L'ASSURANCE

MEDiateur DU NOTARIAT

MEDiateur DE LA RATP



Europe

ECU European Consumers Unions. (Vice-présidence)



Associations :

ETHIQUE SUR ETIQUETTE

CONVERGENCES SERVICES PUBLICS

RESEAU ENVIRONNEMENT SANTE

Partie 2-Bilan d'activité 2021 des associations départementales INDECOSA-CGT

INDECOSA CGT 01

Après la période de transition assurée par Fabrice Canet en 2019 suite au décès de Claude Chanel et au départ de Pascale Bonnet, l'année a été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Tout comme elle a impacté nos vies, l'épidémie du Covid-19 a fortement perturbé l'activité de l'association Indecosa.

En effet, tout en suivant les différentes directives réglementaires, l'association Indecosa a dû s'adapter et a su maintenir ses services aux adhérents et locataires des bailleurs sociaux à l'aide des outils numériques, notamment grâce au plan de remplacement des matériels engagé en 2019.

Notre bilan de cette « période Covid » est donc, par voie de conséquence, moins riche que nous l'aurions souhaité mais il témoigne du sérieux dont ont fait preuve les bénévoles dans la gestion de l'association ainsi que des nouveaux défis à relever.

Conformément aux statuts de l'association, le **Conseil d'Administration** s'est réuni 3 fois. Pour la première fois depuis sa création, la réunion a eu lieu en audioconférence, avec toutes les contraintes (techniques, générationnelles...) que la distanciation et l'utilisation de nouveaux outils impliquent. Le Conseil d'Administration se compose de 23 membres, dont 3 assurent le contrôle financier (CCF).

Lors de l'Assemblée Générale de 2022, nous devons procéder au renouvellement du Conseil d'Administration. Nous invitons donc d'ores et déjà les administrateurs à réfléchir à la poursuite de leur mandat ainsi que les personnes intéressées pour nous rejoindre à se manifester.

C'est avec beaucoup d'humilité que cette équipe de jeunes militants a repris le flambeau de notre regretté camarade Claude Chanel, avec pour ambition de moderniser la structure, tout en mettant en œuvre les orientations décidées en Assemblée Générale et les décisions du Conseil d'Administration. Nathalie MONOD, notre trésorière, en lien avec la CCF, a poursuivi sa mission en étroite collaboration avec le cabinet comptable AEQUALIS CONSEILS.

L'activité revendicative extérieure a été très limitée par le contexte Covid. Dans la limite des rendez-vous qui ont pu avoir lieu en présentiel, les membres du bureau n'ont pas raté une occasion d'afficher

les couleurs d'Indecosa au plus grand nombre en tenant un stand à l'Assemblée Générale de l'Union Départementale CGT de l'Ain

Traitement des dossiers individuels

Une permanence a été tenue tous les lundis de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 par une camarade salariée de l'association. 31 dossiers ont été enregistrés. Pour certains, l'association a fait appel à un avocat dont la convention a été renouvelée. La permanence a reçu 48 appels, 33 mails et seulement 3 personnes en RDV à cause des restrictions imposées par la crise sanitaire.

Les 7 antennes départementales dans les locaux des Unions Locales CGT sont le relai de l'association mais nous n'avons pas de visibilité sur leurs accueils et savons que leurs forces dépendent directement de l'engagement militant d'une poignée de bénévoles.

Au niveau départemental, l'association Indecosa CGT Ain est présente à/au :

Commission de conciliation de la DDCS
• Direction Départementale de la Cohésion Sociale
Comité d'orientation de la MESE
• Mission d'Expertise et de Suivi des Epanrages
Chambre de l'Agriculture
Association Orange
ADIL
• Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
CODERST
• Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

1. Focus logement

Indecosa est présente dans les instances (bureau, CA, CAL, CCL) des 4 bailleurs sociaux du département. Les représentants des locataires sont, par définition, locataires de la régie où ils exercent le mandat que leur a confié l'association.

DYNACITE	Alain GATEAU
SEMCODA	Cyril LESPINASSE
BOURG HABITAT	Charles André BRUN
LOGIDIA	Odile JAMBON

L'activité chez les bailleurs est restée dense. À Dynacité : de nombreux achats de terrains, des rénovations... A noter que le personnel a été payé à 100% de son salaire habituel pendant le confinement Covid. A la Semcoda, l'utilisation des outils informatiques et la dématérialisation de la procédure d'attribution a été validée. Les représentants des locataires ont donc connu la joie des réunions sur Zoom et autres applications. Indecosa n'y est pas opposée dans le cadre épidémique mais cela ne doit pas devenir la règle.

En 2022, les élections pour renouveler les représentants des locataires pour 4 ans auront lieu. Nous invitons dès maintenant les mandatés en responsabilité à réfléchir à la poursuite de leur mandat et incitons les personnes intéressées pour se présenter à nous contacter.

2. Action spécifique : la distribution du Journal Du Locataire

Depuis la loi SRU, les bailleurs sont tenus de donner les moyens matériels et financiers aux associations de locataires pour fonctionner. Les montants alloués sont fonction du nombre de logements constituant le patrimoine de chaque bailleur et du résultat aux élections des représentants des locataires. Ces fonds constituent la principale ressource de l'association et permettent notamment de financer une action spécifique à l'attention des locataires du département : le Journal Du Locataire (JDL).

Conçu par nos soins, il a été tiré à 60 000 exemplaires. La distribution est assurée par les bénévoles Indecosa. Si elle était confiée à un prestataire, cela représenterait une dépense de près de 36 000 €, ce qui n'est pas envisageable pour l'association ! Les frais kilométriques et de repas de midi engagés par les bénévoles leur sont remboursés par l'association sur l'établissement d'une fiche de frais et la fourniture de justificatifs.

Bien que quelques bonnes volontés aient rejoint l'équipe de distributeurs, cette action repose toujours sur la même équipe de bénévoles. A l'avantage de leur connaissance des secteurs s'oppose la lassitude, le manque de disponibilité et la fragilité d'organisation.

Il est difficile de valoriser les heures allouées à cette action spécifique car bien qu'une fiche ait été mise en place en 2020 nos bénévoles sont plus impliqués dans la distribution que dans les tâches administratives. De plus, le contexte sanitaire a pénalisé la distribution qui s'est terminée au premier trimestre 2021.

Bilan / perspectives

Après chaque période de distribution du Journal Du Locataire, suit assez logiquement une vague d'adhésion et de litiges à traiter.

L'arrivée prévue d'un(e) salarié(e) sera donc une aide précieuse pour garantir la continuité de service et aider au développement de l'association.

D'autant que 2022 sera une année charnière pour l'association avec :

- Le renouvellement de son Conseil d'Administration,
- Les élections des représentants des locataires,
- L'arrivée de l'association UFC Que Choisir dans le paysage Aindinois.

Indecosa devra donc assumer des choix politiques en adéquation avec ce nouveau contexte potentiellement synonyme de baisse des ressources.

Indecosa-Cgt 03

Nous nous sommes fait connaître pendant les formations dispensées par la CGT à l'UD et l'UL de Montluçon (Explications sur la motivation de l'association et distributions de flyers et cartes). Nous avons également participé à plusieurs congrès en 2021, comme le congrès de l'UL de Moulins le 11 mai 2021 et le Congrès de l'UL de Montluçon Commentry du 12 et 13 octobre 2021.

Indecosa-Cgt 04

La situation du COVID a été un handicap important pour conduire nos initiatives publiquement. Nous travaillons à la mise en place d'initiatives porteurs de paroles pour 2022.

Le LOGEMENT est une activité principale d'indecosa 04

Avec nos représentants dans les institutions de représentations nous sommes intervenus sur :

- Information sur la Téléphonie

- Bataille contre les compteurs lynki

- Expression sur les questions du développement durable, sur l'économie circulaire.

Défenses des services publics contre les délégations de services publics au lieu de mise en place de régie.

Défense de l'hôpital public, participation pendant un an et demi, tous les lundis aux manifestations pour la réouverture des urgences la nuit à Sisteron. (Victoire de nos interventions) participation aux initiatives contre la fermeture des urgences de l'hôpital de Manosque. Position aussi contre les déserts médicaux de notre territoire ophtalmologie généralistes dentistes dermato

Informations sur les questions de production énergétique « les barrages de la Durance, l'entreprise EDF est à nous »

Défense de la production locale précisément vivrière.

Indecosa-Cgt 05

Dans l'attente d'un processus de reconstruction et de nouveaux camarades, l'indecosa-cgt du 05 s'est arrêté de fonctionner en 2021.

Indecosa-Cgt 07

La permanence de l'antenne méridionale est maintenant bien implantée et connue. Les permanences ne se tiennent pas toutes à l'Union Locale d'Aubenas.

Nous avons une situation financière acceptable pour 2021, même si ça n'est pas extraordinaire. Les mairies demandent maintenant un défraiement pour les locations de leurs salles. Nous avons demandé à bénéficier de ces salles à titre gracieux au vu de l'importance du service rendu par notre association pour la population locale, mais il n'y a pas moyen de leur faire entendre raison à l'heure actuelle.

Nous traitons les dossiers / litiges pour :

Tout ce qui relève des assurances, des banques, des crédits et de l'immobilier (comme : connaître les solutions au niveau de la garantie décennale si un constructeur fait faillite, en savoir plus sur la négociation / la renégociation des prêts immobiliers ...).

Tout ce qui relève des litiges énergétiques comme, pour le propane (achat et/ou location d'une citerne à gaz, négociation du contrat avec le propanier etc.)

Les questions de location avec les agences immobilières en cas de dégâts des eaux, ou tout autre type de dégâts, pour que l'assurance de l'agence ou du propriétaire ou de la copropriété prenne en charge si cela vient d'un défaut d'entretiens des parties communes et ce, même si nous avons pu lire les explications de l'INC à ce sujet.

Nous continuons à essayer de relayer les communications nationales notamment par le biais des mails de l'UD CGT 07 et nous envoyons aussi certains communiqués de presse à la presse.

Nous avons également créé une page Facebook pour notre association afin que les gens puissent rentrer en contact plus facilement avec nous.

Indecosa-Cgt 08

La présidente rappelle la disparition de deux administratrices Colette LABERGÈRE et Marie-Thérèse HUDREAUX qui ont milité au sein de notre association depuis de nombreuses années.

Cette année 2021 nous avons subi un nouveau confinement mais avons toutefois maintenu nos permanences régulièrement.

Nous avons participé aux différentes commissions organisées par la préfecture ou la municipalité : Commissions Départementales de l'Aménagement Commercial du territoire Ardennais, aux Commissions Consultatives des Services Publics Locaux (CCSPL) à la commission annuelle des transports urbains et de la métropole de Charleville-Mézières.

A la demande du national nous continuons à poursuivre les demandes de cartes d'adhésion auprès de nos militants CGT ce qui n'est pas très évident. Nous profitons des périodes de stages pour faire remplir les questionnaires.

Nous avons toujours des problèmes pour l'agrément de nouveaux statuts la réponse à la préfecture n'ayant pas été finalisée à ce jour.

Indecosa-Cgt 09

2021 a été une année très difficile perturbée par le Covid.

Nous avons maintenu nos mandats

À la commission de surendettement

Au bassin de l'eau ADOUR-GARONNE

Au comité consultatif des transports

Nous avons participé aux actions sur le territoire pour les services publics, par exemple à l'Ephad de FABAS et à la poste de Dreuilhe.

Indecosa-Cgt 11

2021 restera l'année du changement et de l'adaptation. Les 2 antennes du département de l'Aude (Carcassonne et Narbonne) ont dû s'adapter à la situation Covid avec des permanences perturbées par des fermetures de sites. Cependant, les secrétaires des UL/UD ont pris les appels et les ont dirigés vers les bénévoles qui ont monté les dossiers à distance.

Les échanges se sont faits par mail et par téléphone, ce qui a eu pour conséquence une diminution des rendez-vous physiques, d'où une baisse d'activités sur l'année 2021.

2021, c'est aussi la démission du Président Patrick Barbier et de son équipe.

En attendant une Assemblée Générale au 1^{er} semestre 2022, une Présidente, Sophie Trochet (Secrétaire Générale de l'UD 11) et un trésorier, Jean-Luc Fraisse, ont été nommés provisoirement afin d'assurer la continuité de l'association.

Participations aux Commissions Institutionnelles

Le 19 mai 2021 : le secrétaire, Jean-Claude Saint-Sauveur, coordinateur à l'agglomération eau de Carcassonne est mandaté à la Commission de l'eau.

Les journées de rencontre avec les entreprises (Orange, Engie, La Poste...) ont été reportées ou annulées à cause du Covid.

Le 28 mai, congrès de l'UD 11 : intervention de JC St Sauveur afin de présenter Indecosa.

En novembre 2021, nous sommes intervenus au congrès de l'UL de Carcassonne : afin de présenter Indecosa.

En espérant que les années à venir soient sous de meilleurs auspices pour nous permettre d'être au plus près des camarades et des salariés en difficulté.

Indecosa-Cgt 12

Sur l'année 2021, notre activité a été riche. En effet, nous avons tenu régulièrement des permanences à hauteur de deux par semaine.

Le siège de notre association est à Rodez au sein des locaux de l'UD (Union Départementale), nous avons également deux antennes locales :

- Capdenac-Gare
- Villefranche de Rouergue

L'association a un bureau composé d'une présidente, d'un secrétaire et d'un trésorier.

Nous avons plusieurs accueillants notamment sur l'antenne de Villefranche de Rouergue, qui traite la plus grande partie des dossiers individuels.

Les domaines sur lesquels nous avons été les plus sollicités ont été :

- La banque : avec un dossier important autour des cartes de crédit revolving, où nous avons été jusqu'à la conciliation de justice et où nous avons obtenu la réparation pour la consommatrice, avec dédommagement du préjudice subi.
- La consommation : nous sommes intervenus dans le cadre du soutien intersyndical au sein de la SAM, entreprise de métallurgie menacée de fermeture suite à la liquidation de l'entreprise. Plus de 300 camarades étaient en lutte pour sauver leurs outils de travail. Nous avons organisé deux bureaux d'entraides sur le site de la SAM afin d'accompagner les adhérents Indecosa-Cgt dans l'activation des contrats d'assurances "perte d'emploi" liés aux crédits immobiliers. Nous avons également regardé la possibilité de rachat de crédit pour diminuer les taux et

étudié l'accompagnement financier pour les parents avec enfants au travers des différents fonds existants.

- La grande distribution : notre camarade de l'antenne de Capdenac a effectué un important travail sur le contrôle des sacs à main des consommateurs lors des passages en caisse avec un signalement auprès du procureur de la république à l'encontre de l'enseigne Leclerc.
- Le service après-vente : un travail a été effectué sur les numéros non surtaxés au sein des plusieurs enseignes notamment l'enseigne Darty et But.
- Le logement : sur la fin de l'année 2021 et début 2022, nous avons traité un litige lié à l'absence de compteur divisionnaire et la mauvaise répartition des charges d'énergie. Après plusieurs échanges épistolaires, nous avons obtenu le remboursement des sommes payés à tort par le propriétaire.
- Le développement durable : nous avons accompagné des adhérents dans le cadre de la mise en œuvre des aides ANAH.
- Les prévoyances : traitement d'activation des contrats de prévoyance.

Nous nous sommes fixés comme objectifs d'investir le domaine de la santé sur le territoire, des candidatures seront déposés pour plusieurs CdU (commission des usagers), mais également au sein du CTS de l'Aveyron (Conseil territorial de santé).

Indecosa-Cgt 13

L'année 2020 a été compliquée à cause de la crise sanitaire. Il a donc fallu modifier notre manière de travailler pour pouvoir continuer notre action d'aide. De ce fait, la réception dans les 25 permanences des Bouches du Rhône des consommateurs et locataires n'a pas pu se tenir convenablement. Il y a eu beaucoup de réticences auprès des locataires pour se réunir malgré la levée du confinement et les mesures sanitaires toujours en vigueur. Nous avons dû supprimer toutes les formations prévues au calendrier 2020. Elles sont reportées en 2021. Il est prévu d'en rajouter d'autres si les mesures sanitaires le permettent. Nous avons beaucoup travaillé par mail et téléphone avec les associations, et nous les avons rencontrées dans leurs résidences chaque fois que cela était possible.

Grâce aux PCL des bailleurs, nous nous sommes développés et avons pu créer un second poste de salarié. Nous avons pu aussi moderniser le réseau informatique avec un serveur et des sauvegardes et aussi remplacer des ordinateurs (problème avec le PC portable) et du matériel de bureau (fauteuils). Cela permet de mieux travailler avec les associations, les bailleurs et Paris.

C'est une sécurité supplémentaire pour la sauvegarde des dossiers traités, qui sont de plus en plus nombreux et pour les archives.

La création de « La Gazette du locataire », publiée et diffusée largement dans les Bouches du Rhône, soit par publipostage (24500), soit par boîtage (12000), avec une partie de Marseille à distribuer. Les bonnes volontés nous ont permis de nous partager les secteurs. Cette distribution a permis de nous faire connaître auprès des locataires, et nous avons eu de nombreux retours positifs et prometteurs. Le n°2 de « La Gazette du locataire » est prévu pour l'automne prochain et nous comptons en tirer 50 000 exemplaires dans un premier temps.

Un mot concernant le décès de Robert, président de INDECOSA pendant de très nombreuses années.

Dans l'ensemble, nous sentons nettement une recrudescence de la contestation ; surtout dans le logement, en raison des nombreuses augmentations du coût de la vie et de l'énergie.

- Manifestations
- Foire de Marseille
- Animation du réseau des associations locataires et permanences

- Réunions et rendez-vous extérieurs (associations, représentants de l'Etat, bailleurs, particuliers...)

Indecosa-Cgt 14

Premier semestre difficile avec le contexte sanitaire mais avec activité soutenue sur le traitement des litiges de consommation dont le logement. Le deuxième semestre nous a permis de reprendre une activité normale plus diversifiée hormis la « santé » au point mort cette année.

Cette année était perturbée, nous avons donc fait moins de réunion en présentiel mais beaucoup plus de visioconférence et nous avons reçu plus de dossier « litige » à traiter.

Nous avons distribué notre « tract vacances » sur le marché de Courseulles sur Mer. Nous avons rédigé et distribué notre journal « L'écho du locataire normand N°2 » au 2^{ème} semestre. Nous avons relancé notre collectif « chauffe qui peut » avec Indecosa-Cgt 61.

Enfin, nous avons participé aux groupes de travail sur la réorganisation des CTRC au niveau national et au congrès des cheminots CGT du Calvados.

Notre prochaine assemblée générale est prévue le 4 janvier 2022.

Indecosa-Cgt 15

L'année 2021 est marquée par la suite de la pandémie et donc avec une activité réduite.

Il faut noter que l'activité était présente mais souvent par « télé travail », c'est-à-dire via des appels téléphoniques ou des courriels.

La permanence s'est tenue sur 30 semaines avec 15 R.V et 33 appels téléphoniques.

Le résultat est « satisfaisant » car nous estimons qu'au moins 18 affaires ont été réglées. Nous avons eu des cas difficiles mais qui semblent en bonne voie de règlement.

Notre problème majeur est la relève pour prendre la suite avec possibilité de départ des très rares bénévoles (2 à Aurillac et 1 à St Flour).

Bailleur social Cantal Habitat

- Accompagnement individuel auprès des locataires.
- Interventions par rapport à des situations ou problèmes d'ordre collectifs.

Nos interventions ont été faites dans différents cadres : Conseil d'administration, CCL Caleol, réunion mensuelle dite « observatoire de la vie sociale ».

Suivi du relogement des locataires

Sur site et dans les commissions CCL, Caleol, cellules de relogement suite démolitions d'immeubles dans le cadre des NPNRU.

2 îlots : 92 logements + 119 logements à Aurillac. Suivi sur site des chantiers rénovations, progression, retour en CCL et actualisation du PSP.

Problématique des punaises de lit et cafards

Mobilisation autour de ce problème de santé avec l'ARS, les agents de proximité et le secteur associatif.

Coût de l'énergie

L'impact des hausses du coût de l'énergie sera ressenti en 2023. Pour anticiper cette hausse, Indecosa a approuvé l'augmentation de 20 €/ mois des charges locatives, à la condition de communiquer sur cet évènement auprès des locataires et de les orienter vers les systèmes d'aide, comme la CCL exceptionnelle le 16 février 2022.

Individualisation des frais de chauffage

Obligations d'opter pour des répartiteurs de frais de chauffage sur radiateur sur certains immeubles, 803 logements sont concernés.

Dans le cadre du Q.P.V.

- Suivi animation quartier d'été.
- Suivi des chantiers d'insertion entre Cantal Habitat et secteur associatif

Au quotidien

Avec des locataires, accompagnement dans des demandes individuelles relogement, problèmes dans les résidences, incivilités, deal, bruit, problèmes de voisinage, intervention lente du bailleur (une réunion mensuelle est dédiée à ce type de problèmes).

Faits marquants

- Montée des incivilités et violences verbales dans les résidences
- Problèmes d'hygiène plus fréquents (punaises de lit et cafard)
- Hausse du coût de l'énergie, préoccupant encore plus la population
- Aujourd'hui se pose la question de l'accueil des réfugiés ukrainiens dans notre parc social, par des populations déjà sollicitées.

Conclusion

- Toujours des manques de bénévoles pour développer notre activité.
- Nombreuses réunions avec le bailleur au détriment d'une présence sur le terrain.
- Indecosa-Cgt garde sa place en Caleol.
- La liste Indecosa-Cgt pour les élections 2022 des représentants des locataires est finalisée.
- Absence de fonctionnement du CTRC Auvergne.

Indecosa-Cgt 16

Indecosa-Cgt 16 ne fonctionne plus, si ce n'est avec le Président qui répond aux personnes envoyées par l'UD CGT 16 pour les aider dans leur démarche. Face à cette situation, sous l'impulsion du Président, il a été décidé de tenir une Assemblée Générale dans le dernier trimestre 2022 pour reconstruire et redynamiser l'association.

D'ici là, nous allons organiser des rencontres avec les syndicats pour présenter et rechercher des militants qui souhaitent intégrer le collectif d'Indecosa-Cgt 16 et en profiter pour remettre les cartes aux syndiqués.

Indecosa-Cgt 17

Activité réduite en 2021 due à la situation sanitaire (restrictions de réunion, difficultés à avoir des salles de réunion). En cette période de crise sanitaire l'activité principale a été la communication par l'intermédiaire du bulletin trimestriel des informations législatives et liées à la consommation, ainsi que le site de l'association avec les informations nationales et départementales et de l'Union des CTRC/ALPC en NA.

Indecosa-Cgt 18

A nouveau l'exercice 2021 a été marqué par le contexte de la crise sanitaire de la Covid 19, avec l'application de l'arsenal de mesures et dispositions gouvernementales, de lois et d'ordonnances qui ont impacté l'activité générale de l'association, ainsi que son fonctionnement collectif. Les permanences ouvertes au public ne l'ont été qu'au cours des 7 mois de juin à décembre 2021. Notre plan de travail 2019-2021, notamment les rencontres avec les organisations CGT du département, les assemblées de nos Amicales de locataires HLM, n'ont pu se réaliser du fait des conditions sanitaires qui ont conduit à l'annulation de rencontres programmées. Ce bilan est imprégné de ces réalités comme en témoignent les différentes parties du document.

1. L'Indecosa-Cgt 18 au service de la défense individuelle et collective des consommateurs salariés du Cher, son activité en chiffres

Au vu de la complexité des litiges à instruire, il a été fait appel à la juriste du CTRC Centre-Val de Loire, auquel Indecosa-Cgt 18 adhère, aux référents nationaux Indecosa-Cgt en charge des secteurs professionnels, ainsi qu'aux services de la DDCCRF, aux conciliateurs de justice, aux médiateurs des branches professionnelles (assurances, communications électroniques, énergie, banque...).

2. L'Indecosa-Cgt 18 et ses activités dans le champ du logement social dans le Cher

L'activité de l'association dans le domaine du logement social a fait l'objet d'un point permanent dans les ordres du jour du Conseil d'Administration. La **"Commission Logement-Habitat CGT 18"**, instance de l'UD CGT, dont l'animation est déléguée à l'association, est le dispositif de pilotage de l'action d'Indecosa-Cgt 18 dans le logement social.

Pour rappel, la Commission est constituée des élues des locataires Indecosa-Cgt 18 dans les Conseils d'Administration des organismes HLM : l'OPH Val de Berry (bailleur public) et France Loire (bailleur privé), des représentants désignés par l'association pour siéger dans les Conseils de Concertation Locative, du mandaté de l'UD CGT au CA de l'OPH Val de Berry, des membres du CA d'Indecosa-Cgt 18, soit une quinzaine de membres.

Compte tenu de la crise sanitaire et ses effets pour le fonctionnement collectif de nos instances, la Commission ne s'est réunie que quatre fois au cours de l'exercice : les 7 mai, 17 juin, 16 septembre et 18 novembre.

Les travaux de la Commission ont traité des points suivants :

- la production des bilans d'activité 2020 pour les bailleurs Val de Berry et France Loire,
- les nombreuses problématiques vécues au quotidien par les habitants HLM dans leur logement, ainsi que leurs réclamations auprès des services des bailleurs pas toujours suivies d'exécution,
- un retour sur les travaux des Conseils de Concertation Locative et des Conseils d'Administration des organismes HLM,

- les programmes de réhabilitation des logements, tel celui France Loire sur le quartier des At Home à Saint Germain,
- le développement et le fonctionnement des Amicales de locataires affiliées à l'Indecosa-Cgt 18,
- le renforcement de la Commission pour faire face aux sollicitations des locataires HLM,
- le renouvellement des administrateurs représentants les locataires dans les CA des organismes HLM devant avoir lieu en fin d'année 2022.

La Commission a également eu à décider et à proposer aux habitants des initiatives appropriées à leurs situations face à un certain immobilisme des services HLM afin que soient prises en considération leurs réclamations.

De même, elle a analysé régulièrement les applications des politiques publiques en matière de logement social dans notre pays avec ses effets pour les locataires eux-mêmes (diminution de l'APL entre autres), pour les bailleurs sociaux dans la gestion de leur patrimoine, son entretien et son développement.

Notre activité dans le logement social, c'est aussi nos différentes participations dans les instances où nous avons été élus ou désignés pour représenter et défendre les intérêts des locataires.

A France Loire et A l'OPH Val de Berry :

La Commission a poursuivi sa réflexion sur la place des *"Amicales de locataires affiliées à Indecosa-Cgt 18"*, propositions faites aux locataires avec lesquels nous établissons des liens lorsqu'ils nous saisissent de leurs difficultés et sollicitent notre intervention, en "collectivisant" les réclamations et doléances des habitants d'un même immeuble, groupe d'immeubles, quartier... Nous avons tenté d'organiser le collectif, de fidéliser les locataires et d'en faire des acteurs du logement social avec Indecosa-Cgt 18.

Aujourd'hui, en Amicales constituées, il y a depuis plusieurs années celle des quartiers "Chancellerie - Gibjones - Moulon" (15 adhérents) et plus récemment celle du quartier de l'Aéroport (18 adhérents). Par ailleurs, il existe également à Vierzon un collectif d'habitants du quartier du Clos du Roy locataires à Val de Berry en lien avec la référente de l'association Marie-Christine Karagöz. Ce collectif a été à l'origine de démarches en direction de l'Agence de Val de Berry et de la mairie pour traiter des situations précises vécues par des locataires.

Sur le quartier des At Home à Saint Germain, nous avons un "groupe contact" d'une dizaine de locataires animé par Claude Depoil qui leur adresse régulièrement des messages d'information sur le suivi du chantier de réhabilitation, sur des problèmes touchant la vie des locataires et sollicite leurs avis et observations.

Ces différentes pratiques de liens avec des habitants en HLM peuvent déboucher sur la constitution d'amicales de locataires.

Il nous faut continuer à apporter le concours nécessaire au fonctionnement de nos Amicales, les aider à se réunir, à s'organiser, les faire reconnaître par les bailleurs en demandant leur participation au CCL.

La Commission a pris en compte l'échéance des prochaines élections des locataires HLM pour désigner leurs représentants dans les Conseils d'Administration des organismes HLM. Elles auront lieu en novembre-décembre 2022.

Deux objectifs ont déjà constitué le travail de la Commission : réfléchir à la composition des listes Indecosa-Cgt 18 à Val de Berry et à France Loire, et concevoir la campagne des élections avec la détermination d'aller à la rencontre du plus grand nombre de locataires HLM, aux portes des immeubles dans les quartiers, pour notre département plus de 21.000 locataires répartis dans 110 communes.

Ces élections des locataires HLM (tous les 4 ans) seront le grand chantier pour l'Indecosa-Cgt 18, mais aussi pour la CGT dès les premiers mois de l'année 2022 !

3. L'Indecosa-Cgt 18 : ses rapports de coopération avec les organisations CGT du Cher

En 2020, nous rappelions l'importance du lien structuré avec les organisations CGT du Cher - syndicats, unions locales interprofessionnelles et unions syndicales, pour une meilleure connaissance et appropriation par les syndiqués CGT - qui sont adhérents de droit à Indecosa-Cgt - de l'outil syndical qu'est leur association départementale, son rôle pour la défense des consommateurs salariés, usagers, locataires.... Cette activité était l'un des objectifs inscrit à notre plan de travail 2019-2021.

Comme nous l'indiquons en introduction du bilan, le contexte de cette crise sanitaire du Covid-19 a bouleversé le programme des initiatives décidées, jusqu'au report ou annulation de rencontres d'instances (AG, Congrès...) inscrites au calendrier.

Lors de notre deuxième Conseil d'Administration du jeudi 6 mai, après avoir analysé la situation, nous décidions, comme première étape, de solliciter une séance de travail avec la Direction de l'UD CGT pour aborder ensemble les 4 points suivants, à savoir (*cf. extraits du procès-verbal du CA du 6 mai 2021*) :

1. **Partager** notre analyse sur la situation actuelle de l'association, son activité, son fonctionnement, son organisation, ainsi que interrogations.
2. **Se projeter** sur les deux échéances de 2022 : l'Assemblée Générale et les élections des locataires HLM, avec une exigence centrale le renforcement en militant.e.s de nos instances de travail. En effet, aux démissions déjà actées, au non-renouvellement de membres du CA actuel, et à la décision de la Présidente de ne pas poursuivre sa responsabilité, nous constatons bien l'URGENCE de traiter en profondeur cette question du renforcement militant de l'association départementale. Il y va du devenir même de l'association.
3. **Aider** au repérage des syndicats à rencontrer pour aller au plus près des organisations, participer ponctuellement à certaines instances, AG, congrès, CE...
4. **Étudier** la forme d'un lien direct de l'UD aux travaux préparatoires de l'AG et des élections des locataires HLM.

À la suite d'une première séance de travail avec l'UD CGT, nous programmerons des rencontres avec les UL CGT pour entreprendre la même réflexion et explorer les pistes de travail communes dans le cadre des deux échéances de 2022.

Au terme de notre échange, nous mesurons bien l'investissement que nécessitera ce travail de proximité avec les organisations CGT. Cela reste le "passage obligé" si nous voulons atteindre les objectifs que nous nous donnons pour notre AG et pour les élections des locataires HLM. C'est un ENJEU qui doit être également porté par l'UD CGT.

Suite à notre sollicitation, nous avons rencontré (*Blandine Harlé et Guy Léger*) le 17 mai le Bureau de l'UD et le 4 juin la Commission Exécutive de l'UD CGT.

Nous avons participé (*Claudie Henry et Guy Léger*) le 11 juin au Congrès du Syndicat CGT CH G. Sand.

Nous avons rencontré le 9 juillet (*Claudie Henry et Guy Léger*) le Secrétariat de l'UL CGT de Bourges, et participé (*Martine Chicot et Claudie Henry*) les 14 et 15 octobre 2021 au Congrès de l'UL CGT de Bourges.

Enfin, nous avons également participé (*Martine Chicot et Guy Gonzales*) le 16 décembre 2021 à l'AG de l'UL CGT de Saint Florent.

4. La représentation des consommateurs, usagers, locataires, salariés dans les organismes, instances, commissions du département et de la région

En 2021, nous avons siégé dans les **instances** suivantes :

- La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC), Guy Léger et Bernard Vincent y représentent les consommateurs. Guy Léger a participé à 3 réunions les 4 février et 18 mars, ainsi que le 24 septembre à la CDAC de Nevers désigné par la CDAC du Cher.
- La Commission de Surendettement des Particuliers du Cher : Gérard Gigot a siégé comme membre suppléant 12 fois en visioconférence.
- Le Comité Technique Régional de la consommation - CTRC Centre-Val de Loire : notre association est adhérente. Blandine Harlé est membre titulaire du CA. Elle a participé en présentiel ou visioconférence à 3 CA, ainsi qu'à l'AG du 14 avril.
- Le Collectif Protection du captage Saint Ursin, participation de Jorge Roig à la réunion du 13 avril et Blandine Harlé à celle du 23 juin.
- Le Collectif autour du projet de création de « Bassines d'eau", participation de Blandine Harlé à la rencontre du 19 octobre.
- La Fête des Associations de la Ville de Bourges le 12 septembre. Le stand Indecosa- CGT 18 fut tenu par Annie Gauthier, Thierry Piedois, Blandine Harlé, Claudie Henry et Martine Chicot.

Il convient de compléter ces représentations avec celles assurées au sein des instances chez les deux bailleurs sociaux HLM : Val de Berry et France Loire : Conseil d'Administration, Conseil de Concertation Locative, Commission d'Attribution des Logement, Commission des Appels d'Offres...

5 - L'Indecosa-Cgt 18 : son fonctionnement associatif et son organisation

Comme nous l'avons précisé dans l'introduction de ce rapport, suite à la crise et ses mesures sanitaires, l'organisation et le fonctionnement de l'association ont été perturbés pour un bon déroulement de ses instances et pour remplir ses fonctions auprès des consommateurs, des usagers, des locataires.

Afin d'être en corrélation avec nos forces militantes, nous avons décidé au Conseil d'Administration de mars 2021 de ne plus convoquer de secrétariat, mais par contre de tenir une réunion mensuelle du CA.

Il est à retenir qu'au cours de l'année 2021, l'association a malheureusement enregistré les démissions de quatre membres du CA, ce qui a eu pour conséquence de fragiliser nos instances et de ne pas être en capacité d'assurer tous nos engagements, ainsi que nos participations extérieures.

Durant l'exercice 2021, les instances statutaires se sont réunies 8 fois : 7 Conseils d'Administration : 11 mars, 6 mai, 24 juin, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 8 décembre, ainsi qu'une Commission Financière de Contrôle le 7 octobre.

À ces instances, il convient d'ajouter les réunions de la Commission Logement-Habitat Cgt18 (cf. bilan d'activité 2021 - point 2 - pages 2 à 5).

Toutes ces rencontres ont fait l'objet de procès-verbaux pour les CA et de relevés de décisions pour la CFC, la Commission Logement, validés par les instances, adressés au siège national et au secrétaire général de l'UD CGT.

Suite aux conditions sanitaires, nous avons repris les permanences et programmé le planning à partir du mois de juin 2021. De ce fait, nous avons réalisé environ 60 % d'activité de permanence destinée à l'accueil physique des consommateurs salariés, locataires et usagers.

Nous sommes restés attentifs pour que les liens avec la direction de l'UD CGT soient réguliers par l'invitation systématique du secrétaire général aux CA. De même, nous avons assuré en continu les transmissions d'informations et contacts entre lui et la présidente, ainsi qu'avec l'animateur de la Commission Logement Habitat CGT 18.

Nous avons donné suite aux sollicitations concernant les différentes consultations du siège national. Dans le cadre de l'attribution des subventions par la DGCCRF (*Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes*), nous avons répondu dans les délais impartis au Questionnaire National qui est l'élément indispensable pour fixer le budget annuel.

Afin d'exploiter au mieux les informations et documents émanant du siège (santé, logement, eau, énergie, toutes les fiches éditées), il a été décidé de les répertorier par domaine de compétences et d'en assurer le suivi par un administrateur désigné.

Nous n'avons pu participer à l'Assemblée Générale Nationale Indecosa-Cgt qui s'est tenue du 24 au 26 Novembre 2021 à Courcelles. Aucun membre du CA ne pouvait être disponible à cette période.

Suite à l'appel du CA national sollicitant les associations départementales à contribuer à l'équilibre des comptes de l'exercice 2021, nous avons décidé lors du CA de novembre de faire un don de 1171,00 Euros.

La formation des militantes

Au cours de l'année 2021, nous n'avons pu participer aux différentes formations dispensées par le CTRC Centre-Val de Loire (*Conseil Technique Régional de la Consommation*).

Ces formations ont traité des thématiques suivantes :

- les prestations touristiques : cadre réglementaire et résolution des litiges,
- les prestations funéraires,
- la réglementation et aspects pratiques sur le recouvrement des échéances.

De même, nous n'avons pu répondre à l'offre des formations proposées par le siège national dans les domaines suivants : l'activité Internationale et l'Europe, Banque et assurances : traitement du surendettement, Santé : les enjeux en territoires, Logement, l'Economie circulaire, la Formation de formateurs, Découvrir l'Indecosa-Cgt. Même difficulté pour participer au colloque sur "La face cachée des produits que nous consommons".

Les activités d'information et de communication

Une liste de diffusion (CA, CFC, Référents-relais) proposée par l'association a été adressée au siège pour permettre une transmission directe et en temps réel de toutes les informations émanant du siège national. Elles ont été reprises lors des CA pour décider des suites à donner.

De même, ont été adressées aux membres du CA, les fiches pratiques éditées par l'INC (*Institut National de la Consommation*), ainsi que la revue de presse mensuelle publiée par le CTRC Centre-Val de Loire.

Ces sources documentaires ne sont pas assez utilisées pour alimenter régulièrement l'espace dédié à Indecosa-Cgt 18 sur le site internet de l'UD CGT : www.ud18.cgt.fr - espace "Indecosa-conso-cadre de vie".

En 2021, nous avons utilisé le Bulletin mensuel d'information de l'Union Départementale CGT, adressé à plus de 1.100 syndiqué.e.s CGT, avec six insertions :

- n° 446 de mars sur "Indecosa- CGT s'adresse aux salariés des TPE"
- n° 448 de mai sur "Les Consommateurs doivent connaître l'origine des produits qu'ils consomment, Lactalis boit du petit lait ! Le géant laitier remporte une bataille juridique décisive !"
- n° 449 de juin sur "Amazon et l'e-santé. Une relation sulfureuse, pleine d'arrières pensées !"
- n° 452 de septembre sur "La hausse des prix de l'énergie ! Pourquoi est-elle intolérable ? Ce que nous revendiquons"
- n° 454 de novembre sur "La survie ou pas de l'Indecosa-cgt18", déclaration au Congrès de l'UL CGT de Bourges le 14 octobre à Saint-Germain du Puy.
- n° 455 de décembre sur le thème "Hello, nous avons besoin sérieusement de toi !", fiche de repérage des syndiqué.e.s CGT locataires HLM à Val de Berry et France Loire, ainsi que pour la recherche de candidat.e.s pour les listes indecosa-cgt18.

Nous devons mieux utiliser ce vecteur mensuel d'expression, de même que le Bulletin de l'Union Locale CGT de Bourges pour faire connaître nos activités, nos résultats, nos interventions et propositions dans les différents domaines du consumérisme.

Le CA du 6 mai a décidé d'éditer une **"Adresse de l'association Indecosa-Cgt 18 aux militant.e.s CGT du Cher"** pour les informer des deux échéances majeures en 2022 : l'AG de l'association départementale le 14 juin et les élections des locataires HLM pour désigner leurs administrateurs au CA des bailleurs sociaux Val de Berry et France Loire en fin d'année, et solliciter leur concours.

Par ailleurs, dans le cadre de notre activité logement, nous avons distribué aux 430 locataires du quartier de l'Aéroport :

- une invitation à l'Assemblée des locataires du 30 septembre, ainsi que son compte-rendu,
- un questionnaire individuel à chaque locataire afin de répertorier les problèmes rencontrés dans leur habitat,
- un compte rendu de la séance du Conseil d'Administration de Val de Berry du 17 juin, ayant, entre autres, refusé la proposition des élus.e.s Indecosa-Cgt 18 de constituer une délégation d'administrateurs pour une visite "sur le terrain" de logements à l'Aéroport.

Le CA a renouvelé l'abonnement à IN Magazine pour les administrateurs qui le souhaitent.

Afin de développer la campagne d'abonnements à IN Magazine, nous avons décidé au CA de novembre de soutenir notre publication par l'achat de lot de chaque numéro en 10 exemplaires pour 20 Euros.

Comme pour les années passées, nous avons transmis aux Secrétaires des Syndicats, Unions Syndicales et Locales CGT, ainsi qu'aux membres de la Commission Exécutive de l'UD CGT le bilan d'activité 2020.

Lors de nos participations aux Congrès des Unions Locales de Bourges, de Saint-Florent, du Syndicat CGT CH G. Sand, nous avons constitué un dossier documentaire sur l'action d'Indecosa-Cgt 18 remis aux participants et avons tenu table de lecture mettant à disposition du matériel (dépliants, brochures, notes, affichettes, tracts...).

De même, nous sommes intervenus au cours de ces congrès et AG pour rappeler ce qu'est Indecosa-Cgt, ses objectifs de travail au plan départemental, ses priorités pour l'année 2022, l'AG départementale du 14 juin 2022 et les élections de locataires HLM en novembre-décembre 2022, ainsi que pour tracer ensemble les coopérations possibles.

Indecosa-Cgt 19

L'année 2021, comme 2020, a été une période particulière liée au Covid.

Singulièrement les dossiers ont été plus rares. Cela s'explique par le confinement et la peur du virus. Nous savons bien que tout ceci n'est qu'une affaire de temps, car les difficultés apparaîtront un peu plus tard.

Malgré tout nous avons :

- Assurés toutes nos permanences.
- Étés présents à des réunions sur le « projet Hercule » tracts ci-joints aux adhérents & un autre diffusé à la population en mars 2021.
- Concernant toujours le « Projet Hercule », notre association est intervenue dans le cadre d'un rassemblement organisé avec le syndicat CGT Mines & Énergie, des politiques et autres associations en date du 27 mai 2021 ; notamment pour dénoncer le fait qu'aucune association de consommateurs et usagers de notre pays n'ait été consultée.
- Au cours de l'année nous avons été invités à participer à des réunions d'AG de divers syndicats (EDF-CHEMINOTS-FAPT...)
- Présence de l'association au congrès de l'UL-CGT de Brive les 20 & 21 mai 2021, avec intervention de notre camarade président Jean Michel DURAND.
- Présence de l'association au congrès de l'USR-CGT de la Corrèze les 18 & 19 novembre avec intervention de la camarade Marie-José ROYANO.
- Nous sommes intervenus régulièrement auprès des camarades lors de nos permanences aussi bien à Brive, Tulle, Ussel.
- Nous avons des camarades qui sont membres de la CE des ULs-CGT de Brive, Tulle et Ussel, ceux qui leurs permettent d'intervenir au titre de l'association.
- Présence également de 4 camarades qui sont membres de la CE de l'USR-CGT, et qui ont été souvent sollicités pour répondre, conseiller les camarades.
- Les camarades qui sont au siège social à Tulle se déplacent dans les permanences de Brive & Ussel pour des réunions de travail.
- Un conseil d'administration s'est tenu le 06 décembre 2021. Ci-joint une page réalisée et diffusée dans les syndicats, ULs etc....

Indecosa-Cgt 2A

L'association est en difficulté, la fermeture du CTCR n'aide pas.

Nous maintenons les permanences d'accueil et la présidente participe tous les mois à la réunion de la Commission de Surendettement.

Indecosa-Cgt 2B

L'association a continué son travail d'information. Les actions sur le coût de la TVA et la vie chère continuent depuis plusieurs années.

Indecosa-Cgt 29

Après plusieurs années de difficultés, l'association avait été mise en sommeil. Une assemblée générale de reconstruction s'est tenue en octobre 2021. L'activité a repris à Quimperlé avec l'objectif en 2022 d'avoir une activité à Brest.

Indecosa-Cgt 30

L'association a durant l'année traité davantage de dossiers par courriels ou par téléphone, que par rendez-vous directs, ce qui est lié à la fermeture régulière des locaux attribués. Les dossiers ont été traités de la même manière que si l'on avait rencontré les usagers en difficultés sur leurs situations. Il est nécessaire de continuer à faire connaître notre association auprès des anciens et moins âgés des syndiqués.

De par le manque d'implication, mais aussi parfois par la volonté de certains-es d'utiliser Indecosa, non pour son activité première de défense des droits des consommateurs salariés, mais à des fins financières pour leurs structures, nous sommes encore dans une phase d'installation et de construction et il nous faut continuer à communiquer.

La formation en région que nous avons été obligés d'annuler suite à la réquisition par le préfet des locaux retardera cette mise en place.

Côté financier, Indecosa-Cgt Gard se porte comme une jeune association, avec une augmentation du nombre d'adhérents par notre présence dans les différents Congrès et la prise en charge de quelques dossiers. Il faut absolument réussir à développer une ou deux permanences sur le département pour pouvoir couvrir celui-ci et répondre au plus près des usagers.

Il est nécessaire pour les années à venir de développer une autre antenne sur le département mais aussi de développer Indecosa-Cgt 30 dans le secteur du logement. Enfin, le traitement des dossiers prend du temps pour aider à régulariser les situations des nouveaux ou des adhérents. Dans certains cas comme les agences de voyages aucun contact n'est possible seul le médiateur reste joignable (et encore pas toujours). Au vu de la crise sanitaire presque passée et des soucis de remboursement pour les usagers, il est nécessaire d'approfondir, faciliter et améliorer l'accès à ce type de renseignements pour faciliter les dossiers en attentes.

Indecosa-Cgt 33

- Une année encore sous pandémie avec fermeture des locaux Bourse du Travail. Accueil sur rendez-vous, mais surtout téléphonique et mails.
- Mise en œuvre du plan de travail collectif adopté par la CE-UD, pour relance et développement de l'asso 33 avant son AG de décembre 2021 – recherche active de militants et formation.

Essentiellement,

- Participation aux actions Cheminots, Energie, Activités postales, Santé, Air France ...
 - Interventions formations CGT dans les syndicats
 - Campagne d'adhésions IND-CGT auprès des syndicats et UL
 - Participation fonctionnement Union et Co-organisation de ses actions et initiatives diverses
-
- Mardi 22 juin 2021 - Manif nationale Énergie Paris
 - Lundi 20 septembre 2021 Radio O2 Cenon sur Consommation-Climat
 - Jeudi 23 septembre 2021 - Artigues-près-Bordeaux : Journée débats Consommation-Climat par l'Union des CTRC/ALPC Nouvelle Aquitaine, coorganisée avec INDECOSA-CGT 33
 - Du 28 au 30 septembre 2021 à Bordeaux : Congrès USH avec les représentants CGT des locataires auprès des bailleurs sociaux
 - Jeudi 30 septembre 2021 : rencontre « Logement » UD CGT 33/Action Logement/INDECOSA-CGT à l'UL CGT Bx-Nord
 - Jeudi 7 octobre 2021 : 1^{ère} initiative partenariale du débat HORIZEO par la CGT à Canéjan, suivie de nombreuses autres réunions sur ce sujet
 - Vendredi 05 novembre 2021 : inauguration de l'exposition « INDECOSA- CGT 40 ans et + »
 - Du 24 au 26 novembre, Assemblée Générale nationale d'INDECOSA-CGT à Courcelles sur Yvette
 - Mercredi 15 décembre 2021, A G d'INDECOSA-CGT 33.

Indecosa CGT 35

Malgré la pandémie, alors que j'ai pris mes fonctions de président depuis 2 années, l'équipe d'Indecosa 35 et moi-même sommes parvenus à maintenir nos activités en continuant d'actualiser nos informations à acquérir ou partager.

Des outils se sont mis en place afin de compenser les diverses réunions présentiels initialement prévues. La visioconférence nous a permis de maintenir notre fonctionnement, d'apporter des ressources aux travaux collectifs de l'association et de trouver les réponses aux divers questionnements grâce aux échanges avec les partenaires.

Pour ce faire et permettre le maintien des actions de nos administrateurs, consommation, santé, logement, nous avons équipé chacun d'outils numériques, par le biais de PC portables.

Les divers soutiens de nos partenaires ont permis de valoriser les efforts des administrateurs constants dans leurs approches et leurs déterminations en accompagnant les besoins des consommateurs, des usagers de la santé et des locataires. Ils sont restés présents et actifs dans les divers organismes afin d'œuvrer en faveur des locataires, des consommateurs et des usagers de la santé.

Je tiens à remercier les administrateurs pour leurs dévouements, leurs compétences dans un contexte social et sanitaire compliqué. Certains m'ont alerté de leur difficulté morale pour absorber l'aggravation de la détérioration du quotidien des personnes fragilisées qui les interpellaient.

Nous sommes restés bienveillants et à l'écoute afin d'apporter des solutions

Consommation :

Nous avons reçu les consommateurs en présentiel quand cela était possible, à défaut, nous les avons contactés par mail, téléphone, courrier afin de les informer en amont, répondre à leurs attentes et faire valoir leurs droits, ceci sur l'ensemble du département d'Ille et Vilaine.

Nous sommes aussi adhérents à la MCE (Maison de la Consommation et de l'Environnement) depuis sa création : collectif rennais où l'information est largement diffusée afin de répondre aux consommateurs et qui a également organisé les visioconférences en remplacement des réunions présentes.

Afin d'être le plus complet et efficaces possible, nous avons participé aux journées en présentiel, et à des temps de visioconférences organisés par Indecosa national avec les partenaires interdépartementaux. Indecosa National nous a beaucoup apporté dans la réflexion, analyses et bases juridiques

Nous étions présents à notre assemblée générale nationale avec notre nouveau président Indecosa National : Christian KHALIFA. Du 24 au 26 novembre à Courcelles.

Logement :

Depuis 2010 nous sommes présents lors des élections des représentants des locataires chez les bailleurs sociaux qui ont lieu tous les 4 ans.

En 2014 et 2018, nous avons obtenu 5 sièges : 4 sur Rennes et 1 à St Malo.

Nos élus Daniel Marin, Chantal Lemarié, Marius Colombo, Martine Tomasi et Christiane Chapet participent aux différents CA et aux Conseils de Concertation Locatifs À ces réunions il faut rajouter pour certains les Commissions d'Attribution Logement et les Commissions, d'Appel d'Offre ainsi que des réunions pour l'élaboration des contrats de maintenance, la propreté, le vivre ensemble, actualités sociales, réhabilitations etc... Ils sont accompagnés par leurs binômes CGT dans la mesure du possible).

C'est pour nous autant d'occasions de porter les revendications de la CGT en matière de logement afin d'obtenir des logements accessibles, de qualité pour tous et les besoins de considérations accentuées quant aux dégradations du confort quotidien des habitants.

Nous assistons les locataires lorsqu'ils rencontrent des difficultés avec leur bailleur, il s'agit souvent de problèmes techniques, d'incompréhension des règles mais aussi parfois de demandes incompatibles avec le logement social et la vie en collectifs. Nous temporisons avec bienveillance, tout en exigeant les droits des locataires.

Nous intervenons aussi lorsqu'un locataire s'adresse à nous parce qu'il a des dettes de loyers et qu'il est sous la menace d'une expulsion. Le dialogue et la proximité sont nos forces auprès des bailleurs, ce qui nous permet d'accompagner les locataires dans leurs différentes démarches.

Santé :

Depuis 2016, nous avons des représentants des usagers de la santé dans diverses structures hospitalières et nous sommes en cours de renouvellement de candidats(es) : clinique de la Sagesse, Centre Pâtis Fraux, Hôpital privé de Cesson-Sévigné, Gériatrie à Chantepie, clinique St Joseph à Combourg, Baguer-Morvan.

Nous représentons les usagers afin d'obtenir une meilleure prise en charge et qualité des soins.

Les instances :

Nous siégeons dans de nombreuses instances :

Commission de conciliation du logement Ille & Vilaine (instance de règlement amiable des différents litiges entre locataires et propriétaires des logements publics ou privés),
Indecosa 35 y est représenté par Daniel COLLET (élu Président par la commission composée en parité de locataires et propriétaires) Martine TOMASI a été nommée suppléante.

Conférence Intercommunal Logement (CIL) :

Instance de Rennes Métropole en matière de politique du logement, représentée par Martine TOMASI et Chantal LEMARIE. Ces temps de travail sont essentiels pour suivre les résultats des expérimentations exclusives à Rennes Métropole en matière du logement (loyer unique, principes de cotations pour les attributions entre autres)

Réunions avec Rennes métropole et les associations de locataires pour évoquer nos doléances en tant que représentants, marquer notre détermination à obtenir davantage de concertations sur les sujets liés aux logements : troubles, vieillissement, santé, entretiens et sécurité des espaces, coûts loyers, énergies etc...)

ADIL :

Nous sommes présents à cette institution où Daniel MARIN a été élu, Indecosa 35 y est force de propositions.

Comité Régional Action Logement : mis en place depuis juin 2016, instance qui évolue pour mieux répondre aux besoins des salariés et suivie par nos camarades en visioconférence malgré la COVID pour actualiser nos connaissances.

Commission Concertation Ville de Rennes : instance gérant les problèmes liés aux services publics de la ville de Rennes (parkings, piscines, eau, déchetteries, camping...) représenté par un camarade Indecosa 35.

CODERST :

Commission Départementale de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques, nous suivons les travaux.

CDAC :

Commission Départementale Action Commerciale) représentante suppléante Claudia DARIDE.

France Assos Bretagne (ex CISS Bretagne) : Collectif Inter associatif sur la Santé, ce collectif regroupe les différentes associations de représentants ou des familles s'occupant des usagers de la santé. Nous suivons ces travaux.

MCE : Maison de la Consommation et de l'Environnement

La MCE permet l'échange et la construction d'actions communes inter associatives. Nous sommes représentés au conseil d'administration par Daniel MARIN et Claudia DARIDE. Nos administrateurs, adhérents et membres du CA de l'association Indecosa ont suivi de nombreuses formations.

Commission Règlement des Litiges de la Consommation 35 :

Rapporteur Claudia DARIDE (150 dossiers / an – 6 rapporteurs de différentes associations). Indecosa 35 reste attentif sur cette commission unique en France et souhaite faciliter une expansion nationale.

Très nombreuses réunions tout au long de l'année où nous participons :

Journées d'information, échanges, réservées aux associations de consommateurs par différentes entreprises. Exemples : La Poste, ORANGE, EDF, Engie...

Actions :

À la suite des nombreuses formations, nous avons établi le projet de l'année pour les bailleurs sociaux, un flyer « qualité de l'air », flyer « trouble du voisinage », plan sénior organisé en tandem avec la

MCE et Claudia DARIDE (présence en proximité avec nos aînés(es).

Permanences MCE pour répondre aux besoins des consommateurs et accompagner l'élaboration des dossiers conflictuels (artisans de différents corps de métiers, etc...).

Dans le cadre d'appel à projet finançable par le bailleur social et donc en partenariat avec Aiguillon construction, notre administratrice a développé une action sanitaire et solidaire envers les plus démunis dès le début de la pandémie. L'opération masques qui a été un énorme succès, nous a amenés pour répondre aux réels besoins constatés aux pieds des immeubles, à étendre le partenariat avec Emmaüs qui souffrait des surplus de tissus liés aux fermetures des centres par le confinement. Ce projet n'aurait pu se concrétiser sans le dévouement des généreuses couturières bénévoles locataires des logements sociaux Aiguillon pour une redistribution vers les locataires des logements sociaux du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Atlantique et de l'Ille & Vilaine. Elles ont confectionné 2200 masques lavés, repassés, sous pochettes et dont 800 bloqués par le confinement général ont été offerts à différents CCAS. Cela a permis de prouver à tous que malgré ce contexte éprouvant et avec de la bienveillance même en ayant peu, on parvient à donner aux autres.

Les deux réunions Grand Ouest organisées par Indecosa 35 au siège de l'UD 35 ont été productives dans les échanges inter départementaux. Cette innovation régionale reste à se développer pour une meilleure mutualisation des différents moyens, supports numériques et entraide entre les antennes Indecosa.

Formations :

Nous participons aussi tout au long de l'année à des stages de formation dispensés soit par la MCE (6 par an environ), soit par Indecosa National au centre Benoît Frachon.

Nous avons participé à l'Assemblée Générale Indecosa National à Courcelles du 24 au 26 novembre 2021.

Conclusion :

Comme vous pouvez le constater, l'activité est riche et elle repose sur des militants engagés et motivés. Notre association est composée d'actifs et de retraités. En recherche permanente, nous avons des jeunes et nouveaux militants susceptibles de nous rejoindre.

Indecosa-Cgt 37

Bien que l'année 2021 ait été une année particulière, nous avons été très présents auprès de nos Adhérents ainsi que des Locataires des logements sociaux.

Pour cela, nous avons pris des mesures pour augmenter nos heures de secrétariat, afin de pouvoir être joints du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h. Nous tenons 2 nouvelles permanences, 1 fois par mois à la CCMCAS de Tours-Blois et 1 à L'Union Locale CGT d'Amboise.

Notre objectif est que tout contact avec l'Association soit pris en compte rapidement.

Pour répondre rapidement et efficacement aux diverses sollicitations, nous avons investi dans l'achat de micro-ordinateurs portables. En effet, nous souhaitons que nos militants, donnant déjà beaucoup de leur temps, ne soient pas obligés d'utiliser leur matériel personnel.

Le contexte de "pandémie" a fragilisé la situation financière souvent précaire des personnes qui nous sollicitent. Nous les avons accompagnées pour instruire des dossiers de surendettement, demander des aides auprès des caisses complémentaires, de la CPAM et du FSL. Nous veillons à ce que les locataires, du parc privé ou social, ne se trouvent pas en situation d'impayé. Si tel est le cas, nous faisons en sorte que le dialogue avec le bailleur soit maintenu pour trouver une solution aux situations d'impayés.

Les 2 années de "pandémie" ont fait que dans bien des cas, nous avons joué le rôle "d'Assistante Sociale". Les services publics étaient fermés, plus de rendez-vous, seulement des plateformes téléphoniques. Lorsque les consommateurs sont en grandes difficultés, ils se débattent très souvent avec des problèmes administratifs. Ils doivent faire face à des suspensions des prestations de la CAF, des indemnités de maladie ou chômage etc...

Chaque année, nous poursuivons l'organisation de "journées et stages de formation". Cette année 2021 elles ont eu lieu en présentiel et en visioconférence. Là aussi, nous avons été obligés d'investir dans l'achat d'un vidéo projecteur et d'un écran.

Nous avons aussi réalisé des "journées techniques thématiques" concernant le financement et l'habitat social, l'énergie etc...

La pandémie a profondément modifié notre manière de travailler et nous pensons que cela va continuer dans ce sens. C'est pourquoi nous avons réalisé les investissements nécessaires.

L'année 2021, avec toutes les mesures de précautions et les incertitudes liées à la pandémie, ne nous a pas permis de réaliser les animations en pieds d'immeubles que nous avions réalisées précédemment. Aller à la rencontre des locataires est pour nous indispensable et nous allons essayer de l'organiser de nouveau en 2022.

Indecosa-Cgt 37 siège au Bassin de l'eau Loire Bretagne, aux CCSPL de Joué les Tours et de Tours, au Comité d'éthique du Crématorium de Tours-Esvres, dans les CA de 4 Bailleurs Sociaux d'Indre et Loire, au Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. (PRPGD) et un de nos membre est devenu Commissaire à la commission de surendettement de la Banque de France de Tours.

Nous sommes adhérents et siégeons au C.A. du CTRC Centre Val de Loire. Nous participons aux activités et formations du CTRC-CVL.

Indecosa-Cgt 38

Lors de l'année 2021 notre association Indecosa-Cgt a fonctionné dans son ensemble comme par le passé.

Au total, **Indecosa-Cgt** a répondu à plus de **3632 sollicitations**, en hausse sur 2020.

Indecosa-Cgt 38 est la première organisation associative en termes d'adhérents du département de l'Isère. (Env. 15000)

Contrairement aux autre années les personnes qui sollicitent INDECOSA-CGT 38 ne sont plus majoritairement par le biais du syndicat CGT mais le sont par nos permanences. En effet, nos nombreuses

permanences, qui se font dans tout le département, amènent de nombreuses personnes à nous consulter. C'est ainsi que de nouvelles permanences ont été créées cette année à Voiron, place Jacques Antoine Gau, et à Roussillon au 6 rue Henri Barbusse.

Comme par le passé près des trois-quarts des sollicitations proviennent de personnes ayant des litiges en matière de logement, locataires, propriétaires, copropriétaires. Les difficultés rencontrées sont liées aux loyers et charges représentent 50 % des interpellations, 20 % concernent l'état du logement, 20 % sont au sujet des incivilités et troubles de voisinages/trafics et le restant concerne les états des lieux, des problèmes financiers et de paiement des loyers et charges.

Comme toujours certains bailleurs sont en difficultés pour nous proposer des dates de rencontres concernant les contrôles de charges, ce qui engendre de la suspicion de la part des locataires. Enfin, concernant les copropriétés, les syndicats sont plus que réticents à nous remettre les dossiers concernant les charges.

L'autre part des sollicitations concerne des litiges de consommations, santé, services publics.

Les litiges individuels

Notre association accompagne ses adhérents pour les règlements de leurs litiges selon les domaines de compétences suivants : cadre vie et logement, surendettement, consommation, litiges liés à la sécurité sociale, mutuelles, alphabétisation dans les quartiers QPV. Nous suivons les dossiers jusqu'à leurs conclusions judiciaires le cas échéant.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 2021, nous avons rédigés pas moins de 41 jeux de conclusions pour nos adhérents qui bien souvent n'ont pas les moyens financiers de payer un avocat.

De moins en moins de dossiers se soldent par un règlement amiable : seulement 46 % des cas. Dans 36 % des cas, ils se concluent devant la juridiction compétente, 6 % finissent devant un médiateur et 12 % font l'objet de traitements spécifiques (Banque de France surendettement, demande de mutations, autres ...). Il est à noter que cette dernière thématique monte en puissance, ce qui relève d'un appauvrissement de la population.

En 2021 tout comme en 2019 près de 70 % des cas sont liés à des problématiques concernant le cadre de vie (logements, incivilités...).

Nos actions liées aux problématiques logements et cadre de vie

Les suivis « amicales de locataires » :

Les locataires qui viennent nous voir, soit au siège de notre association, soit dans nos permanences, ont bien souvent une problématique commune aux autres locataires habitants dans le même immeuble ou même quartier.

C'est pourquoi nous essayons dans la mesure du possible de créer des associations de défense de locataires ou lorsque la structure juridique d'une association est trop lourde nous créons des amicales ou des référents.

Cette facilité issue de la loi SRU implique que les bailleurs sociaux reconnaissent plus facilement les demandes des locataires lorsque ceux-ci sont structurés par une association représentative.

Dans ce cadre nos actions portent :

- Sur les contrôles de charges,
- Sur le suivi des réhabilitations,
- Sur le suivi des travaux (collectifs ou individuels),
- Sur les états des lieux et leurs suivis (accompagnement des locataires),
- Sur la concertation avec les bailleurs,
- Sur la formation des représentants des locataires (notions comptables, contrôle des charges, etc...).

À ce jour et malgré notre jeunesse, nous accompagnons 80 collectifs représentant 13000 locataires (soit une dizaine d'amicales supplémentaires par rapport à 2020), témoignant de notre activité.

Nos actions menées ont permis de voir régulariser des charges auprès des locataires, de mener à bien des projets de réhabilitations avec un coût moindre pour les locataires, de suivre les travaux de rénovations/réhabilitations, de refuser aussi des réhabilitations parce que les hausses de loyers accompagnant ces projets n'étaient pas justifiées, les bailleurs incluant dans la réhabilitations des charges leurs incombant, de faire preuve de pédagogie à l'égard de nos adhérents, d'équilibrer les relations entre bailleur et locataire en fournissant des matériels humains et financiers à nos adhérents et notre savoir-faire.

Nos amicales reçoivent aussi des aides matérielles et financières, mises à dispositions d'outils informatiques, cartouches d'encres et fournitures administratives.

Nous aidons aussi pour tout ce qui concerne les moments festifs (fêtes des voisins, galettes des rois...) avec mise à disposition de financement.

Tout ce travail est rendu possible avec l'aide de nos bénévoles ainsi que par nos 200 délégués des locataires répartis sur le département.

C'est ainsi que leur travail de terrain nous permet de mettre en œuvre des actions au plus près, en relation directe avec les locataires.

Nous intervenons également sur des groupes où nous n'avons pas d'amicale ou de délégués, en 2021 comme en 2020 plus de nombreuses personnes ont ainsi pu bénéficier de notre expertise et indirectement tous les locataires résidents ensembles soit au total plus de 200 locataires.

Enfin nous avons traité 14 dossiers en 2021, en nette hausse par rapport aux autres années, liés au logements et cadre de vie, mais qui concernent des propriétaires ou des copropriétaires ou des colotis, sur les communes de Grenoble, Vienne, Voiron Echirolles, Vizille.

Il s'agit principalement de difficultés avec le Syndic, de contrôles des charges et de problèmes de voisinages.

Procédures judiciaires

Nous sommes parties intervenantes dans une procédure devant le tribunal administratif de Grenoble à l'encontre d'un bailleur afin d'éviter sa disparition au profit d'une SEM.

Nous avons aussi une convention avec le cabinet Brasseur à Grenoble et nous finançons des renseignements juridiques à nos amicales et référents de locataires.

Ces procédures et/ou renseignements juridiques faits par un Cabinet d'avocat spécialisé ont un coût important pour notre association, puisqu'en 2021 les honoraires versés ont représentés près de 10 % de notre budget total soit près de 6000,00 euros. Cependant, nos actions ne seraient pas complètes sans l'apport d'experts juridiques indépendants.

La formation et l'information

Nous avons depuis la création de notre association en 1982 créé et organisé des formations sur tous les aspects liés au consumérisme, mais aussi depuis 2010 développé des formations en direction des habitants afin de mieux vivre ensemble, de développer la citoyenneté et le civisme.

Nous organisons aussi des sessions de formations informatiques en direction des populations des quartiers QPV et des locataires du parc social.

Formations consommations

- Agir avec le consommateur (formation destinée aux bénévoles qui souhaitent faire des permanences d'informations juridiques), ayant pour objet d'apprendre à rechercher les textes de lois applicables en la matière, d'écrire un courrier et de répondre clairement aux adhérents sur les diverses possibilités qui s'ouvrent sur leurs dossiers.
- Santé (formation en direction des litiges à l'encontre des différents acteurs en matière de santé) et à ce titre nous avons un agrément santé.
- Vente à distance (formation sur les achats internet)
- Surendettement : déroulement de la procédure, montage des dossiers de surendettement et suivis des dossiers pendant la procédure à la Banque de France. Nous sommes membres de la commission de Grenoble.

Formations logements

- Les contrôles de charges locatives : ces formations dispensées en direction des locataires du parc HLM social et plus précisément en direction des responsables de collectifs sont destinées à comprendre ce qu'est une charge locative, définir si une charge locative est récupérable ou pas, appréhender les provisions pour charges, les régulations, comment demander un contrôle à un bailleur, le déroulement du contrôle, quelles pièces demander et comportent des applications concrètes via des exercices pratiques.

- Comment informer les locataires sur leurs droits et les faire respecter.
- Comment échanger l'information et le partage d'expériences, mettre en place les bonnes pratiques lors d'actions collectives ou individuelles (pétitions, réunions avec les locataires et les bailleurs et ou les mairies, rédiger un courrier).
- Quelles sont les droits et devoirs de chacun, par exemple les travaux à la charge du bailleur du locataires, les entreprises défaillantes dans les prestations d'entretiens, comment faire un retour aux bailleurs des dysfonctionnement constatés ...

Les supports mis à dispositions par Indecosa-Cgt

Nous mettons à dispositions de nos adhérents des plaquettes d'informations portant sur tous les domaines de compétences et sujets que nous traitons.

C'est ainsi que des livrets logements contiennent les thèmes suivants :

- ❖ Les impayés de loyers et charges
- ❖ La location
- ❖ Les charges locatives
- ❖ Les réparations locatives
- ❖ Les états des lieux entrants et sortants
- ❖ La caution
- ❖ Les taxes foncières et habitations
- ❖ Les économies d'énergies

Nous avons aussi des plaquettes de présentation de notre association.

Nous avons créé un journal interne intitulé « amicalement notre ».

Nous faisons passer des informations par messageries mails.

La concertation avec les bailleurs sociaux

Notre association, bien présente sur le terrain au service de tous publics, agit également dans cadre de la loi SRU avec tous les bailleurs sociaux du département.

Lors des dernières élections des représentant des locataires aux conseils d'administration nous avons obtenus 7 administrateurs, nous plaçant ainsi en première position sur la Métropole Grenobloise et en seconde position au niveau départemental.

Forts de cette représentation, nous siégeons dans tous les conseils de concertation locative, **OPAC 38, SDH, ACTIS, PLURALIS, ADVIVO, Grenoble-Habitat, LPV.**

Nous siégeons aussi dans les différentes commissions obligatoires tels que les commissions d'appels d'offres et les commissions d'attributions de logement et dans les bureaux des Conseils d'Administrations des bailleurs.

Nous nous sommes opposés comme l'ensemble des acteurs de défenses des locataires au projet de fusion d'ACTIS par Grenoble Habitat.

Les CCL, ou Conseils de Concertation Locative, sont des instances de concertations obligatoires où sont discutés toutes les problématiques englobants le bailleur et leur locataire. Ces instances sont les lieux d'échanges et de négociations privilégiés entre les associations représentatives des locataires et les bailleurs sociaux.

Des accords collectifs sont conclus dans ce cadre, portant sur les grilles de vétustés que nous avons négociées ou qui sont en cours de négociations chez l'ensemble des bailleurs du département, mais aussi des Conseil de Concertations Locatives (CCL) thématiques portant sur les ascenseurs, entretiens robinetteries, chaudières et équipements collectifs.

Nous portons également les différentes réclamations des locataires lors de ces rencontres ex réhabilitations/rénovations, incivilités, trafics en tous genres, encombrants etc....

Nous travaillons avec les Mairies de Fontaine, Echirolles, Saint martin d'Hères, plus difficilement avec les élus grenoblois qui privilégient d'autres associations amies.

Nous sommes parties prenantes à l'ADIL Isère, dans les GUSP, réunions METRO (logement et politique de la ville).

Nous siégeons à la commission de surendettement de l'Isère et participons aux instances liées à **la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP ex DDCCRF)**

Nous sommes aussi partenaires d'EDF, Orange, La Poste.

De par notre activité institutionnelle, nous participons aux réflexions menées par les collectivités sur les développements stratégiques en matière de cadre de vie et des services publics, comme la vente de la Clinique mutualiste de Grenoble où nous sommes partie prenante du collectif mise en place.

Nous avons créé un réseau local et régional avec des commissions logements, des commissions consommations et services publics.

Nous sommes partenaires avec plusieurs associations **AFOC 38, CGL, DAL, Comité des transports de l'agglomération grenobloise** afin de mettre en communs nos forces vives et nos savoir-faire respectifs.

Indecosa-Cgt 39

Deux permanences sont tenues sur Dole et sur Lons le saulnier.

L'activité d'Indecosa-Cgt 39 en 2021 s'est consacrée à la question du logement et l'action sur l'OPH du département.

Indecosa-Cgt 40

Si Indecosa-Cgt a été créée nationalement en 1979, Indecosa-Cgt Landes a été créée le 23 novembre 1981, deux après l'association nationale et sous la « houlette » du SG de l'UD CGT Guy Garde qui a confié les « clés » de l'association à JP Dumartin. Nous aimons bien rappeler cet épisode car c'est

bien l'UD CGT40 qui a pris ses responsabilités à l'époque pour mettre en œuvre l'association de consommateurs des Landes...

En 2020, l'épidémie du Covid-19 nous contraint à un atterrissage forcé, avec notamment un confinement de trois mois au printemps (16 mars au 10 mai) et d'un mois et demi à l'automne (30 octobre au 15 décembre) et ceci en étant assujettis à des règles sanitaires strictes et à des refus de salles pour pouvoir se réunir.

En 2021, nous avons vécu un nouvel épisode qui nous a encore contraint avec cette fois un « couvre-feu » institué de 18h à 6h sur l'ensemble du territoire du 16 janvier au 20 juin assorti d'interdictions de se rassembler, d'aller d'un département à un autre et des difficultés à avoir des salles pour pouvoir se réunir. Il faut rajouter le Pass Vaccinal qui interdit l'accès aux salles, restaurants et spectacles pour les non vaccinés. C'est l'année vaccinale et des peurs !

Tout ça pour empêcher la saturation des hôpitaux !!!

La dernière AG a eu lieu à SOUSTONS le 9 septembre 2021. Un CA de 10 camarades a été élu.

Le CA qui a suivi l'AG a élu le bureau :

Fabienne MALFROY/GRITTI Présidente et Alain JANVIER Secrétaire,

Jacqueline BUIZARD Trésorière et Jean Pierre DUMARTIN Trésorier adjoint,

Manuel MARTINS est chargé de l'eau et environnement (Il siège à l'agence de l'Eau Adour/Garonne)

L'association dispose de 5 antennes, dont 3 réellement en activité.

Dax, Morcenx, Parentis, St Vincent de Tyrosse, Capbreton et Tarnos

A noter que l'antenne de Dax fonctionne en « pointillée » sur RDV grâce aux camarades de l'UL.

L'antenne de Tarnos est en cours de réactivation grâce au camarade Bernard Calbette.

L'association de Morcenx est réactivée avec le concours de Cloutour Alain et d'Alain Domercq.

11 bénévoles font tourner l'association pour 2561 h et pour 51 373,66€ de valorisation budgétaire.

139 personnes ont été reçues dans nos permanences avec 53 appels téléphoniques et 57 mails, près de 100 litiges ont été traités. Parmi les principaux, il faut noter notamment :

12 pour l'énergie, 9 pour les impôts et 5 pour le surendettement

11 formations ont été suivies par 37 personnes.

Nous avons tenu 5 CA décentralisés.

Concernant nos activités principales

Pour la reconnaissance de notre association par les pouvoirs publics, nous sommes contraints de faire remplir des cartes d'adhésions par nos syndiqués. L'UD s'est engagée lors des formations à faire connaître l'association en proposant la carte d'adhésion à Indecosa-Cgt. Des syndicats et des ULs ont pris des cartes pour leurs AG respectives.

Si aujourd'hui nous avons recueilli pas loin de 300 cartes, il nous faut aller plus loin pour un objectif de 20% de nos adhérents/syndiqués sur le département. C'est possible et nous sommes à votre disposition sur le stand.

Nous participons à 3 CCSPL et à la commission de surendettement des Landes avec 11 réunions. Nous avons également participé au colloque sur l'environnement de l'Union des CTRC Nouvelle Aquitaine le 23 septembre 2021 à Artigues près de Bordeaux avec 7 participants de l'association, ainsi qu'à la manifestation du 1^{er} mai avec une banderole condamnant l'augmentation de l'énergie et à 4 forums associatifs.

Nous avons également fêté la journée mondiale de l'eau avec la tenue d'un stand informatif place de la mairie à Mt de Marsan le samedi 20 mars.

Nous avons un agrément santé et à ce titre nous représentons les usagers de la santé dans plusieurs établissements :

Hospitalisation à domicile HAD MA Bretagne Marsan et HAD santé Service Dax, Hôpital Layné, CERS Capbreton, CLINIQUE J LE BON DAX, KORIAN Belvédère Labenne, INSTITUT HELIO MARIN LABENNE), Hôpital de DAX, Hôpital de jour en Psychiatrie CMPA à ST Pierre du Mont et Clinique Maylis à Narrosse.

Fin 2022, de nouvelles désignations auront lieu via l'ARS... Si des camarades sont intéressés, qu'ils se fassent connaître.

Nous avons un agrément pour le logement et à ce titre auront lieu fin 2022 les élections des représentants des locataires auxquelles ont participé Indecosa-Cgt depuis 2016.

C'est ainsi que nous avons un représentant élu, Alain Janvier, qui siège dans différentes instances à XL HABITAT/HLM. Ces élections sont importantes car elles permettent aux locataires d'entendre la voix d'Indecosa-Cgt, qui porte des messages de solidarité et de revendications sociales liées à notre CGT.

C'est ainsi que 5000 bulletins et un millier d'autocollants d'Indecosa-Cgt ont été mis à disposition des militants et des ULs. Pour construire notre liste et mener la campagne dans toutes les cités HLM, nous avons besoin de l'appui du mouvement syndical.

Indecosa-Cgt 42

Indecosa-Cgt 42 a mené une activité en forte augmentation avec un doublement des dossiers à traiter, progression déjà constatée les années précédentes et confirmée pour 2022. Durant cette année 2021, Indecosa a aussi régulièrement relancé les syndicats, les UL et l'UD pour, d'une part faire remonter les cartes d'adhérents, et d'autre part, demander qu'au sein de chaque UL des camarades puissent faire transiter les dossiers à défendre de leurs adhérents et voir pour que des correspondants puissent faire le lien avec le bureau Indecosa. L'objectif était de prévoir **un référent par UL**, ne serait-ce que pour préparer administrativement les dossiers. Pour cela des expressions ont été rédigées pour les UL et l'UD afin de faire connaître Indecosa-Cgt 42 et son activité indiquer aussi que nous ne sommes pas assez nombreux pour mener l'activité au regard d'un contexte de plus en plus compliqué pour les consommateurs, impliquant une forte croissance des dossiers à traiter. Nous publions régulièrement dans la lettre de la CE de notre UL.

Indecosa essaie aussi d'inciter les syndicats et les sections à s'abonner à IN et quelques sections l'ont fait. Ce renforcement de la connaissance d'Indecosa est plus qu'important pour traiter au mieux les dossiers et est aussi un appui pour renforcer notre crédibilité auprès des salariés et plus largement auprès des citoyens consommateurs.

Indecosa 42 a pris contact avec l'ADIL (agence départementale d'information sur le logement) et ces échanges vont permettre d'une part d'utiliser leurs conseils et d'orienter les adhérents sur les actions à mener lorsqu'ils rencontrent des problèmes de logement et d'autre part d'avoir des informations en retour de l'ADIL.

Indecosa essaie aussi de s'appuyer sur le CTRC (Centres techniques régionaux de la consommation) et souhaiterait que des formations « personnalisées » soient délivrées, sinon obtenir les appuis techniques et juridiques lorsque cela est nécessaire.

Nous avons aussi intégré des articles Indecosa mensuellement, entre autres, dans le journal de mon ancienne entreprise NEXTER/GIAT, « le travailleur de l'Arsenal », et également réalisé un article pour la lettre fédérale aux retraités sur le projet Hercule.

Indecosa-Cgt 44

Nous avons dû faire face à des problèmes de fonctionnement, des conflits relationnels entre camarades de la CGT, sans compter cette pandémie qui a engendré un isolement sans précédent où nous avons dû travailler à domicile pour certains d'entre nous.

Quelques sujets de réflexion et d'action :

1 - Logement

Quand nous regardons notre bilan d'activité, le logement tient toujours la première place depuis plusieurs années avec les administrateurs locataires de :

- ☐ Nantes Métropole Habitat
- ☐ La Nantaise Habitation
- ☐ Habitat 44
- ☐ Logi-Ouest
- ☐ Sèvre Loire Habitat

Lors des dernières élections HLM de 2018 des représentants des locataires, nous avons obtenu la 1ère place à Nantes Métropole Habitat, avec 25,07% devant 5 autres associations.

Nous avons dû aussi faire face, en cours de mandat, à la démission de notre représentante des locataires administratrice à Sèvre Loire Habitat, ainsi qu'à celle du président de la Commission Logement d'Indecosa-Cgt 44, et par conséquence son non-fonctionnement.

Notre obligation de remettre aux bailleurs sociaux les rapports d'activités ne peut être honorée. En effet, nous n'avons eu aucun retour sur le travail effectué, en dehors du rapport d'activité de Nantes Métropole Habitat.

Nous avons pu travailler sur un petit journal adressé aux locataires des bailleurs sociaux. Celui-ci aurait dû sortir en 2020, mais au vu de la pandémie, sa parution a été reportée en 2021.

Concernant les prochaines élections des représentants des locataires, qui auront lieu entre le 15 novembre et le 15 décembre 2022, Indecosa-Cgt 44 ne peut se prononcer sur le nombre de listes chez les bailleurs sociaux, car nous travaillons encore dessus.

Nous avons fait 23 adhésions directes au cours de ce dernier mandat, en lien avec le logement.

Cette réussite est gagnée grâce :

- Au travail et à l'investissement de militant(e)s d'Indecosa-Cgt dans les différents quartiers Nantais,
- Au soutien des camarades CGT (eux-mêmes locataires),
- Aux relations des locataires entre eux.

Nous remercions les camarades qui vont s'investir dans la campagne à venir.

Nous interpellons les camarades de la CGT, locataires chez un bailleur social, à se rapprocher de Mr BERTIN Lucien, qui est le référent pour s'inscrire sur les listes Indecosa-Cgt 44.

Indecosa-Cgt 44 est très sollicitée sur les questions du logement et autres réunions comme les CALEOL (commission d'attribution au logement et examen d'occupation des logements). Notre temps est consacré à 80% environ juste pour la question du logement.

2 - Santé

Nous avons obtenu l'agrément santé auprès du Ministère de la Santé, après une saisine du tribunal par une association.

L'agrément santé a été renouvelé auprès du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, le décret est paru dans le journal officiel du 11 février 2022.

Nous avons au cours de ce mandat 2 camarades qui ont été désignées par l'ARS pour siéger en Commission des Usagers (CDU).

Mme GUENGANT siège dans une clinique à TRELAZE (49) et dans un centre d'enfants et d'adolescents sur Nantes. Quant à notre adhérente, initialement représentante des usagers en qualité de membre suppléante, elle ne s'est jamais présentée ni excusée au CDU de l'ESEAN. Il a été demandé le remplacement de notre adhérente auprès de l'ARS. Mme Y. GUENGANT a été désignée par l'ARS PDL le 1er juillet 2021 pour CDU de l'ESEAN.

Permanence : le **vendredi sur RDV**

Un membre de notre CA s'est vu aussi proposer un poste de suppléant, qu'il a refusé par la suite car cela ne lui convenait pas, compte tenu que celui-ci n'était pas titulaire.

3 – Dossiers individuels – Synthèse

Malgré la pandémie et les difficultés de fonctionnement, l'activité de l'association est toujours en évolution.

Bilan positif, car nous avons pu assurer et assumer notre travail auprès de nos adhérents.

Nous constatons malgré tout le peu d'investissement de la part des syndiqués de la CGT. Les membres de l'association sont majoritairement des retraité-e-s (4 retraités pour 1 actif). C'est pourquoi, nous allons essayer de travailler sur la communication et la formation.

La journée découverte « C'est quoi Indecosa-Cgt » a été mise en place afin de nous faire connaître auprès des salariés du privé comme du public, sans oublier les privés d'emplois et autres structures ou outils de la CGT.

4 – Dossiers collectifs

Nous pouvons être amenés à monter des actions collectives à partir d'un dossier individuel. Du fait que l'association ait une permanence juridique, la justice peut être saisie sur certaines actions avec l'aval du national.

La permanence juridique est le vendredi dans nos bureaux ou par téléphone de la Gare de l'État de Nantes. Elle est assurée par Yveline. Tél : 06.07.70.81.64.

5 - Bilan de Formation

Nombre de participants : 8 inscrits dont 5 femmes et 3 hommes.

Sur les 8 personnes inscrites, 2 étaient absentes.

LA PAROLE DES STAGIAIRES (Prise en compte des fiches d'évaluations)

***Le négatif :** le temps d'histoire présenté en première partie est trop long, faire plus court, trop de lecture le matin, ils ont trouvé qu'il y avait trop d'informations sur le national par rapport à Indecosa-Cgt 44. Une journée c'est trop court il faudrait faire sur 2 jours (1ère journée le national et le 2ème jour le département).*

***Le positif :** le contenu était dense mais très intéressant, le nombre de participants très appréciable pour les échanges, avec un accueil et une ambiance sympathique. Cette formation est nécessaire pour découvrir l'histoire et le mode de fonctionnement de l'association. Possibilité d'exprimer son opinion et envisager d'améliorer la prochaine formation en tenant compte de l'opinion des stagiaires*

Cette formation a pour but de permettre aux syndiqués de découvrir Indecosa-Cgt et son rôle auprès des instances participatives : représentants des locataires, représentants à la Banque de France, etc. ainsi que dans les champs d'intervention d'Indecosa-Cgt. L'association peut accompagner le particulier en situation de litige : bancaire, de consommation, de logement, de santé, etc...

On s'aperçoit également que des situations individuelles peuvent engendrer des actions collectives.

Indecosa-Cgt 45

Depuis plusieurs années deux camarades tiennent l'association, cette situation ne permet pas d'avoir une activité de consommation. Nous assurons uniquement les permanences et traitons les dossiers.

Indecosa-Cgt 47

Pas d'activité en dehors des dossiers traités en litiges. La prochaine AG est prévue au premier trimestre 2022.

Indecosa-Cgt 53

Depuis 16 ans, l'association entend approfondir, diversifier et accompagner son action dans le domaine de la consommation. L'association a participé à toutes les actions pour la sauvegarde de la poste de Renaze et continue la permanence pour résoudre les problèmes des consommateurs.

Indecosa-Cgt 54

Rappel de nos objectifs :

Réactiver l'activité départementale de l'association.

Continuer la campagne d'adhésions lancée en 2020.

Préparer la campagne des élections logements de 2022.

Remettre à jour les statuts de l'association.

Bilan des objectifs :

L'association a été en capacité de réactualiser son administration et ses statuts, même si quelques ajustements doivent être réalisés en 2022. Son adresse mail est maintenant en vigueur : indecosa@cgt-ud54.fr

La campagne d'adhésions a obtenu une centaine de retour dont les $\frac{3}{4}$ ont été renvoyé au national. L'association a participé aux 3 réunions organisées, sur la préparation des élections logement, par le collectif mis en place par l'UD. L'association a été en capacité de participer à l'AG d'Indecosa national et d'inscrire des participants à deux formations, une sur les élections logements et l'autre sur la présentation d'Indecosa.

Plus de 200 heures de permanence et de travail ont été tenues en 2021 pour l'association départementale.

La fin d'année a vu un nouveau militant actif arriver dans l'association. Malgré le contexte sanitaire 9 adhérents ont pu être aidés.

L'ensemble de l'activité a coûté à minima 300€ de frais d'affranchissement et de photocopies, sommes prises en charge par l'UD de Meurthe et Moselle, à laquelle nous souhaitons participer financièrement lors de retour à meilleure fortune.

Perspectives 2022 :

Continuer les permanences téléphoniques.

Populariser l'adresse mail auprès des adhérents et du grand public.

Deux participations avec stands sont en cours de contact, l'une à la fête du 1^{er} mai organisée par l'UL de Nancy, la seconde au congrès de l'UD de Meurthe et Moselle.

Poursuivre la campagne d'adhésions.

Lancer auprès des adhérents la campagne des représentants des locataires dans le logement.

Rechercher des candidats

Gagner le vote Indecosa

Indecosa-Cgt 55

L'association est très investie dans le logement. L'Association Indecosa-Cgt Meuse met à la disposition des locataires de l'OPH Meuse un accueil physique et téléphonique quotidien les jours ouvrables dans ses locaux, place de la Couronne à Bar-le-Duc. Les Unions Locales CGT de Verdun et Commercy constituent aussi des points de contact qui renvoient vers le représentant Indecosa-Cgt des locataires au Conseil d'Administration.

Les restrictions liées à la seconde année de crise COVID n'ont donc pas entravé l'accessibilité des locataires à notre association. En revanche, les visites chez les locataires ont été limitées au maximum.

Outre sa participation aux réunions du Conseil d'Administration, le représentant de l'Association au CA est intervenu auprès de l'OPH par courrier électronique et par téléphone pour présenter les demandes individuelles des locataires. Ces demandes individuelles via le représentant des locataires au CA ont généré douze courriers électroniques et une dizaine d'appels téléphoniques tant à destination de l'OPH que des locataires concernés.

Ces demandes portaient le plus souvent sur des questions de chauffage et d'isolation, d'état des lieux, d'application de la RLS et suppression de l'APL, de nettoyage des communs.

Indecosa-Cgt 56

Le 1^{er} trimestre 2021, nous avons suivi les dossiers de relogement des locataires de l'immeuble pour lequel nous étions intervenus fin 2020 (humidité et insalubrité). Cet immeuble sera déconstruit.

Malgré nos locaux exigus dus au déménagement suite à l'expulsion des OS, nous avons pu travailler.

Les dossiers ont été divers et variés. Nous nous sommes beaucoup investis dans la future fusion des 3 OPH. Nous surveillons dans le protocole, l'intérêt des locataires et des salariés.

Nous avons été aux congrès de notre UD et des UL Lorient et Vannes, des territoriaux de Lorient, du Syndicat des Hospitaliers de Vannes Auray et de la coordination des Services Publics de la Région Bretagne.

Suite au congrès de l'UL Lorient et à un problème interne de l'UL, le verbe est monté très haut, suite à cela notre présidente Cécile BETTON a démissionné. Elle nous aide pour l'élection par solidarité et à l'issue elle quitte la CGT. C'est très dommageable pour notre organisation, notre Camarade étant très investie.

Indecosa-Cgt 57

Activités Logement

Santé

CCA GE Lettres d'information Consommateurs (semaine)

Lettres d'information Juridique (mensuel)

Indecosa-Cgt 59

Nous avons eu notre AG triennale en décembre 2020. Le CA a été renouvelé à hauteur de 50% avec l'élection d'un nouveau secrétaire général issu du syndicat des Finances Publiques. La présidente et le trésorier ont été réélus. Dans ce bureau, seule la présidente est retraitée, le secrétaire général et le trésorier sont couverts par des droits de leur syndicat. Au sein du nouveau CA, il y a autant d'actifs que de retraités.

Nous n'avons pas tenu d'AG en 2021, puisque nous en avons tenu une en mi-décembre 2020.

Nous avons organisé en juin 2021 un débat sur « c'est quoi Indecosa-Cgt dans le Nord ». Nous avons été très actifs avec les syndicats sur les questions de santé, d'énergie, de soutien au peuple palestinien, de soutien aux étudiants étrangers (frais d'inscriptions).

Nous avons participé aux journées d'actions interpro à l'initiative de la Confédération et/ou de l'UD. Nous avons travaillé avec les associations de défense des locataires dans le cadre de la journée contre les expulsions locatives.

Nous participons aux CE de l'UD, 4 camarades du CA y sont élus dont le trésorier et la présidente. Nous intervenons dans le cadre des comités généraux de l'UD.

Nous soutenons des antennes Indecosa-Cgt actives dans leur UL par l'apport de matériel et d'aides financières quand elles l'expriment.

En 2021, nous avons créé un nouveau triptyque et des nouvelles affiches permettant de faire connaître notre association. Nous avons ouvert un site internet et un Facebook.

Nous sommes en lien direct avec l'UD qui nous apporte des soutiens techniques et logistiques. Nous avons réussi à tenir trois sessions de formation en 2021.

Indecosa-Cgt 60

L'UD CGT membre fondateur d'Indecosa a décidé de reconstruire Indecosa dans l'Oise. Une rencontre entre la direction de l'union départementale et Indecosa national a permis de lancer le processus.

Les statuts ont été mis à jour.

Le compte bancaire a été réactivé.

L'activité a commencé début 2022

Indecosa-Cgt 61

Tenue des permanences

Argentan, Flers, Alençon malgré la pandémie nous restons présents et nous répondons aux sollicitations des consommateurs.

Montagne, bonne nouvelle la référente sera Christiane DENIMAL.

Notre PROXIBUS : nous avons re-signé une convention avec les gestionnaires du Proxibus pour l'année 2022. La pandémie a retardé la mise en route. Nous avons adopté la solution proposée par Erick pour être au plus près des locataires et consommateurs du département. Ainsi nous rayonnons dans tout le département de l'Orne.

Parution et distribution du journal des locataires

Suite à la pandémie la décision a été prise lors d'une réunion du bureau pour les années 2021 et 2022 d'éditer un seul journal plus conséquent pour un tirage de 20 000 exemplaires. Pour les camarades membres du comité de rédaction, préparation du journal N° 7 « tous à vos crayons ! »

CTRC

INDECOSA-CGT 61 a deux élus : Patrick HERON et Daniel POSTAIRE, vice-président pour l'Orne.

Toujours les mêmes difficultés de trésorerie dû aux baisses des subventions de l'État. Il nous reste deux salariées au CTRC : une juriste, totalement indispensable pour toutes les associations normandes du CTRC, et un documentaliste, totalement indispensable aussi.

Services Publics

Les locaux La Chaufferie

La gestion de l'eau

Le Crématorium

La Poste, Question posée : le prix du timbre n'est pas une garantie de rapidité dans la distribution.

La cause essentielle est la fermeture des centres de Tri et la suppression du nombre de facteurs.

Commission DALO : en cette fin d'année 2021, examen de nombreux dossiers ce qui est un signe avant-coureur de grandes difficultés pour nos compatriotes.

Formation du 18 novembre 2021

Malgré les difficultés liées au Covid, nous avons bénéficié d'une formation pour les représentants de locataires au local Indecosa de Flers. Cette formation a été assurée par Mme Corinne FERCHAUD, juriste du CTRC.

Associations

Chauffe qui peut, Collectif mis en place en 2011 par Indecosa-Cgt 61, 14, 76, 33, 17

MNLE

Mouvement de la Paix

Les Robins des Bois

En 2021, nous avons pris la décision avec Didier BERGAR d'une grande action en 2022 pour interpeler et manifester contre la précarité énergétique qui dure depuis des décennies.

Indecosa-Cgt 63

L'année 2021 est consacrée à la question de la relève et la préparation d'une assemblée générale statutaire en 2022.

Indecosa-Cgt 64

Bilan activité 2021 :

- ✓ **Tenue de nos permanences sur Pau et Orthez.**
- ✓ **Sollicitation de l'association « plus personne a la rue », où nous avons essayé de répondre du mieux que nous pouvions.**
- ✓ **2 autres permanences ont vu le jour : une à Bayonne et une à Nay.**
- ✓ **Participation aux initiatives du syndicat CGT Mines Énergies et à la Poste.**
- ✓ **Distribution de flyers logement de mi-mandat en direction des locataires.**
- ✓ **Participation à deux réunions CCL bailleurs sociaux.**
- ✓ **Forum des associations de Pau en septembre.**
- ✓ **Réunions CTRC.**
- ✓ **Formations à Courcelles.**
- ✓ **Comité général**
- ✓ **Salon Asphodèle (nous attendons une réponse).**
- ✓ **Colloque européen le 9 décembre sur l'économie circulaire et filière textile.**

S'il est vrai que les élections des locataires vont couvrir une grande part de notre activité en 2022, nous devons mieux travailler sur les questions suivantes :

Notre communication en direction de nos adhérents doit être en adéquation avec l'actualité.

Pour chacune de nos thématiques, nous avons besoin de référents pour un meilleur suivi des dossiers.

Indecosa national travaille sur les thèmes suivants :

- **Logement, santé, énergie, banque, internet, transports, développement durable, international, services publics.**

Nous recevons des infos spécifiques de ces différents secteurs, comment les utiliser ?

L'important pour nous, c'est de travailler avec les syndicats concernés à partir des propositions CGT de ces différents secteurs d'activité, pour mieux coller au terrain et déboucher sur des initiatives.

Enfin, nous n'avons pas pu déboucher sur la commission des usagers, malgré nos relances en direction de l'ARS, un copain se propose de suivre ce dossier.

D'où l'importance de trouver des référents par thématique pour mieux traiter l'information que nous recevons. Nous envoyons des infos générales à nos adhérents de manière plus ou moins aléatoire (mails, site UD, etc.), mais pas assez les infos pratiques de consommation qui pourtant intéressent beaucoup nos adhérents.

Comment mieux communiquer en direction de nos adhérents ?

L'activité logement dans la préparation des élections locataires 2022 :

Nous avons pour objectif de déposer des listes chez les bailleurs : HABITAT SUD ATLANTIC, OFFICE 64, SNI CDC sur Mourenx.

- Les statuts de l'association sont à jour.
- Un compte rendu de mi-mandat a été distribué dans les boîtes aux lettres pour les résidents de Pau Béarn Habitat et Domofrance en y présentant l'association et en stipulant qu'ils pouvaient s'adresser à leur représentant.e Indecosa pour tout problème.

Suite à cette distribution, les administrateurs mandatés ont été sollicités sur différents dossiers. Pour Bayonne un flyer a été distribué à Habitat Sud Atlantic.

Indecosa-Cgt 65

L'activité a été encore très impactée par la pandémie car la bourse du Travail de Tarbes a été fermée au public durant le premier semestre.

□ **Adhésion, le 2 février 2021, à Maison de la Consommation et de l'environnement occitane (MCEO),** qui a pris la suite du CTRC Midi-Pyrénées en liquidation judiciaire.

□ **Mobilisation pour le logement** à l'occasion de la journée européenne pour le logement le 27 mars 2021. Un rassemblement a été organisé devant la Bourse du Travail de Tarbes à l'appel notamment de la CGT et d'Indecosa-Cgt 65. Distribution de tracts, communiqué de presse, articles de presse locale.

□ **Permanence d'aide à la déclaration de revenus** le 30 avril 2021 à la Cité Ophite à Lourdes.

□ **Présence d'Indecosa-Cgt 65 au Congrès de l'Union Locale de Tarbes et sa banlieue le 11 juin 2021.** Point de rencontre pour les adhérents et prise de parole pour présenter l'association et ses missions.

□ **Du 24 au 26 juin 2021, déménagement d'une personne âgée de 85 ans,** isolée socialement en raison de sa précarité et de sa santé mentale (sentiment de persécution et mythomanie). Elle vivait dans un 3ème étage sans ascenseur.

□ **Visite de la Cité Lannedarré à Lourdes le 28 août 2021** et rencontre avec les locataires.

□ **Fête des associations à Lourdes le 4 septembre 2021.** Stand pour faire connaître nos missions aux consommateurs, locataires et usagers.

□ **Participation des militants Indecosa-Cgt aux rassemblements devant les sites Ormeau Pyrénées et Ormeau, mardi 7 septembre 2021,** à l'appel du Syndicat CGT de la polyclinique Ormeau et la CGT Santé et Action Sociale CGT 65. Ils avaient invité les professionnels du secteur et les citoyens à venir soutenir leurs revendications.

- **Fête de l'Huma à Soues le 2 et 3 octobre 2021.** Stand pour faire connaître nos missions aux consommateurs, locataires et usagers.
- **Congrès de l'UD CGT le 9 et 10 novembre 2021.** Point de rencontre pour les adhérents et prise de parole pour présenter l'association et ses missions.
- **Représentation des locataires** dans les réunions institutionnelles de l'OPH 65 : conseil d'administration, bureau, conseil de concertation locative et réunions trimestrielles.
- **Représentation des usagers des établissements de santé** au sein des Commissions des usagers de 6 hôpitaux et cliniques.
- **Accompagnement** de trois assurés au Pôle social du Tribunal Judiciaire de Tarbes et de deux locataires auprès de la Commission départementale de conciliation.
- **Animation et publications sur la page Facebook et le profil Facebook :** Suivi de l'actualité et publications sur la consommation, l'énergie, le pouvoir d'achat, le cadre de vie...
- **Participation à la lutte contre les projets Hercule et Clamadieu** en soutien au Collectif national : « Pour un véritable service public de l'énergie ! ». Vingt-cinq publications Facebook ont été diffusées sur ce thème en 2021

Indecosa-Cgt 66

L'année 2021 a encore été une année difficile à cause des restrictions sanitaires mises en place suite au COVID 19. Beaucoup de demandes se font par téléphone ou par mail. Cependant le doublement de nos heures de permanence depuis mars 2021 a permis de recevoir plus de consommateurs.

La permanence est maintenant ouverte tous les mardis et jeudis de 09h à 12h.

Indecosa-Cgt 67

- Nous traitons annuellement environ 20 dossiers individuels, sur des sujets très variés. Beaucoup tournent autour du logement (conflit avec des bailleurs / propriétaires), et des relations contractuelles (non-respect de clauses, défaut de paiement, etc.). Nous avons eu quelques dossiers emblématiques de la pandémie (annulations de vols) mais pas énormément, et nous nous attendions à une explosion dramatique des dossiers de surendettement, mais celle-ci n'a pas eu lieu. Sans doute grâce aux dispositifs sociaux d'appui des ménages (on pense essentiellement aux dispositions de chômage partiel), mais nous restons très vigilants aux effets induits par la pandémie sur ces questions de surendettement. Je profite de ce passage pour remercier Stéphane et Boris sans qui nous ne pourrions pas traiter ces dossiers, très chronophages, aujourd'hui. Clairement, une ou deux personnes de plus sur ces dossiers ne serait pas de trop.
- Concernant les dossiers internationaux, qui étaient l'une de nos premières motivations d'action, nous sommes heurtés à la difficulté des relais d'information. Nous nous sommes intéressés à la récolte des noisettes (en consommation directe ou dans les pâtes à tartiner) en Turquie, mais il s'agissait pour l'essentiel de petites structures, mal représentées syndicalement, et posant des questions d'exploitation de la misère par des gens plongés eux-mêmes dans la misère. Le dossier dépassait largement nos capacités, nous nous sommes donc raccrochés à une action portée par une ONG de plus grande capacité, mais même elle n'a pas abouti dans ses démarches. Le même type de problème se pose aujourd'hui dans un dossier que nous portons de longue date, qui concerne les produits fabriqués par des entreprises israéliennes sur les territoires occupés en Palestine, et qui doivent, légalement, faire l'objet d'une information aux consommateurs, information qui n'est clairement pas faite. Notre problème consiste à identifier clairement les produits concernés. Nous

avons fait appel à BDS, mais leur stratégie consiste à appeler au boycott des produits israéliens. Or, nous, en tant qu'association de consommateurs agréée, avons la possibilité de déposer un recours auprès de la DGCCRF, mais sur des manquements à la législation. Clairement, le fait que ce dossier ne soit porté aujourd'hui que par Nioucha et moi-même constitue aussi un frein.

- Si tous les membres de la CGT sont membres de droit d'Indecosa, peu le savent, et encore moins connaissent nos actions et possibilités d'action. Indecosa-Cgt 67 s'est créée en mars 2019 avec 10 militants. En février 2022, nous étions 205 inscrits, majoritairement issus de nos présentations dans les structures. A ce propos, je salue tout particulièrement les relais du syndicat du commerce, bien sûr, mais aussi de l'union des retraités et également du syndicat de la santé qui nous ont tous énormément relayés, le Commerce et la Santé étant actuellement des membres réguliers de nos réunions mensuelles. Je note aussi le bon accueil et relais que nous avons eu auprès des Finances Publiques et leur implication au sein du bureau via Nioucha, notre trésorière. Sachez que sur ces 205 adhérents nous avons une liste de diffusion de 180 adresses environ avec une moyenne de 60 à 70 personnes ouvrant les communications envoyées.
- Nous avons adhéré en 2020 à la CCA-GE pour bénéficier de ses conseils juridiques et de ses formations. Si nous avons eu à plusieurs reprises recours au juridique, notre participation aux formations proposées, pourtant intéressantes d'un point de vue technique, reste très faible. En 2021, nous avons dû nous investir au sein de la CCA-Ge pour en assumer le secrétariat suite à une crise interne, et le constat que l'on peut y faire, c'est que cette structure passe finalement bien plus de temps à assurer sa survie économique qu'à remplir ses missions premières : échanger et se mobiliser sur les questions et enjeux de consommation. Nous garderons le mandat jusqu'en juin, et occupons deux places au CA (qui se maintiendront).
- Dès 2020, nous avons lancé une initiative dite Caravane des Quartiers. L'idée est d'aller à la rencontre des habitants (une table, deux heures, du café ou du thé) pour les interroger sur les aspects de la consommation et des services qui les concernent le plus. La première initiative a eu lieu en 2020 avec l'Amicale CNL de Hautepierre, et a permis de très bons échanges avec les habitants sur les questions de salubrité (présence des rats) qui nous a permis par la suite d'avoir un échange avec la mairie de Strasbourg à ce sujet. En 2021, l'initiative a été reproduite avec l'UL de Schiltigheim et toujours la CNL de Hautepierre, mais l'action menée au cours de fêtes locales n'a pas du tout été productive. Des projets sont en cours pour 2022 avec une action de nouveau à Hautepierre, une autre à Schiltigheim et une dernière dans un des villages du périmètre de l'UL de Schiltigheim. Ces moments nous interrogent sur notre capacité à échanger avec le public, mais là encore, on ne peut que constater la faiblesse de mobilisation de nos militants. Wilson a été un appui fidèle et impliqué sur toutes ces actions, Francesco nous a aidé sur Schiltigheim l'année dernière, José et Marilyne sont venus sur Hautepierre et se proposent pour les prochaines, et c'est tout. Ces actions sont là pour développer notre visibilité face au public. Indecosa ne peut pas se cantonner à un échange (quand il a lieu) entre convaincus....
- Notre action sur le dossier Senerval arrive à terme. Rappelons-le, il s'agit de cette usine d'incinération qui a montré de lourds dysfonctionnements avec même de l'amiante à la clé, dans la deuxième moitié des années 2010, a fait ensuite l'objet d'investissements massifs (220 millions d'euros pour l'ensemble de sa remise aux normes, y compris le détournement des ordures vers d'autres sites), pour au final refaire l'objet de signalement de salariés quant à de multiples aberrations, allant d'émissions de poussières CMR en plein usine, d'accumulation de ces

poussières traversées par des eaux de pluie, d'explosifs utilisés dans les fours en fonctionnement pour dégager ces mêmes poussières, etc. Nous avons été pendant un temps en relation avec l'UL de Strasbourg qui étudiait une action interne concernant la sécurité des salariés, mais cela n'a pas abouti. Nous avons donc poursuivi seuls, interpellant l'usine (qui n'a pas répondu), le groupe (qui a fait une réponse du style « tout va bien, soyez tranquilles »), la mairie de Strasbourg et l'EMS (qui ont fait une réponse commune renvoyant aux organismes de contrôle). Sans surprise, les questions précises que nous posions dans notre document n'ont rencontré aucune réponse précise. Partant de ce constat, nous avons fait un signalement à la DGCCRF qui n'a aucune réaction, semblant se cantonner aux avis des autorités de contrôle (même si elles ne contrôlent pas précisément les points cités). Notre attention reste à la préservation de nos sources (les premiers lanceurs d'alerte ayant été lourdement sanctionnés de par le passé). Nous devons encore communiquer avec la presse. Au niveau international, nous avons prévenu nos partenaires de l'ECU (notamment Italie, Espagne, et Europe Centrale, où le groupe impliqué est actif), et nous ferons sans doute de même avec le CESE. Cependant, au-delà de ces actions, il ne nous sera sans doute pas possible de faire plus, sauf à citer nos sources et les preuves que nous détenons. Nous verrons si cette proposition est suivie ou non par les principaux concernés. Je remercie Nioucha et Raymond qui m'ont aidé sur ce dossier. Raymond a corrigé des traductions en allemand, dans l'idée de prendre contact avec des organisations outre-Rhin, mais faute de contact pratique, nous en sommes au point mort de ce côté.

- Nous avons tenté d'aider nos camarades du 68 à fonder leur propre Indecosa, mais les obligations sanitaires ont contrarié ce projet, et à ce jour, ils n'ont toujours pas conclu leur projet.
- Enfin, nous relayons un programme de formations nationales très fourni, mais extrêmement peu utilisé par nos adhérents (1 personne).

Indecosa-Cgt 72

Participation au congrès de l'UD,
Au congrès du syndicat CGT cheminots,
Au congrès CGT-FAPT et à
L'assemblée générale des retraités.

Indecosa-Cgt 74

FONCTIONNEMENT - RÉUNIONS

Avec les mesures sanitaires imposées suite à la pandémie Covid19, le fonctionnement de toutes les instances a été perturbé.

La majorité des réunions s'est tenue en visio-conférence et/ou téléphonique, bien souvent avec du matériel personnel.

- Les réunions des Conseils d'Administration des bailleurs de Haute-Savoie
- Réunions nationales
- Les réunions CCL Haute-Savoie Habitat et Commission d'Attribution
- Conseil d'Administration INDECOSA CGT 74
- Réunions et collectif interdépartementales (Ain et Rhône).

PERMANENCES, DÉPLACEMENTS et INTERVENTIONS

Toujours suite aux mesures sanitaires imposées, l'ouverture au public a été fermée. Par contre prise de rendez-vous et contacts téléphoniques ont été mis en place pour pallier à la fermeture des locaux.

Les demandes étaient de l'ordre : assurances - frais et crédits bancaires - problèmes de logement - explication de la Charte commune d'accompagnement des locataires en fragilité économique signée avec Haute-Savoie Habitat- Téléphonie - Connexions internet - Intervention sur appauvrissement des étudiants.

Indecosa-Cgt 75

Compte rendu de l'activité

Georges et Nicole ont participé à la réunion des secrétaires d'UL de Paris, le 18 février. Ils ont eu des échanges concernant la dématérialisation et le maintien des accueils physiques dans les administrations et les services publics, le logement, les transports.

- Georges, Loïc, Lidia et Nicole ont participé à la réunion du collectif de l'Île de France d'Indecosa, le 7 mars.

A l'ordre du jour :

- L'ouverture à la concurrence des transports en commun en Île de France et ses conséquences, notamment depuis 6 mois, pour les transports en bus dans toute la banlieue et, dans le futur, pour le réseau transilien et TER SNCF ; la privatisation du réseau de bus de la RATP Le métro, le RER, le tramway suivront.

Loïc a adressé un message au secrétaire du syndicat CGT RATP pour lui demander une rencontre. Nous sommes dans l'attente d'une date.

Un courrier a été adressé à l'association des maires pour ce qui concerne les transports en commun en Île de France.

- La désignation de représentants des usagers dans les établissements de santé publics et privés. Les candidatures doivent être présentées par Indecosa National à l'ARS d'Île de France. Actuellement nous avons 6 représentants dans des hôpitaux ou cliniques du 92 93 95.
 - Les élections des représentants des locataires aux conseils d'administrations des bailleurs sociaux qui auront lieu à la fin de l'année. Actuellement, en Île de France, nous avons des élus ou élues à l'Immobilière 3F, ICF La Sablière, AB Habitat : VO Habitat. Les protocoles électoraux sont en cours de négociation.
 - La prochaine réunion du collectif de l'Île de France est prévue pour le lundi 10 octobre à 9h30.
- Nous avons participé à la tenue du stand Indecosa pendant l'AG de l'URIF.

Indecosa-Cgt 76

□ Depuis deux ans, nous avons deux permanences par semaine, les mardis et jeudis, ce qui permet de répondre plus rapidement aux demandes mais nous oblige aussi à avoir des outils communs pour une meilleure continuité de suivi des dossiers.

□ Notre camarade du Havre a dû cesser ses permanences : l'antenne est donc fermée, ce qui occasionne un transfert des dossiers sur Rouen mais aussi une perte financière puisqu'il y avait une permanence à la MJD du Havre.

□ Même si nous dénonçons les dangers du tout internet, cet outil nous permet de répondre aux personnes du milieu rural, trop éloignées ou qui ne peuvent venir à la permanence.

□ A noter qu'il n'y a aucune antenne Indecosa dans l'Eure : nous assumons donc le suivi des dossiers pour les deux départements, ainsi que celui des adhérents de la CSF de Rouen qui a fermé. Le Havre, Dieppe, l'Eure : Nous avons besoin de nouveaux lieux de permanence.

□ Nous participons aux collectifs Services publics et e-commerce de l'UD. Nous participons aussi au Collectif transports gratuits et sommes présents au CCD Métropole. Nous travaillons très souvent avec l'association Droit à l'énergie-Stop aux coupures ! Normandie. Ces collectifs nous paraissent importants pour porter ensemble nos réflexions autour de la consommation et le lien avec l'emploi et donc les syndicats.

□ Nos mandats : - secrétaire du Bureau d'Indecosa national - CTCR : deux membres du CA dont Jacky est vice-président □

PERSPECTIVES Nous proposons 3 orientations principales :

- Augmenter les permanences. Les syndicats pourraient-ils se poser la question d'une disponibilité d'heures syndicales dans certaines entreprises éventuellement ? Réponse : de moins en moins d'heures syndicales. Au Havre : Pascale NOLENT propose de faire une permanence Indecosa tous les 15 jours, sous réserve de trouver des bénévoles pour l'accompagner (Pascal MOREL évoque que la nouvelle équipe de l'UL permettra de redynamiser Indecosa). Dieppe : Possibilité de proposer une permanence mensuelle si l'UL est partie prenante.

- Continuité du travail avec les collectifs

- Réflexion sur notre inscription dans les élections des représentants des locataires dans le domaine du logement social. Nous avons déjà des contacts avec quelques personnes chez Logiseine. Le logement est une vraie préoccupation de la CGT, notamment en ce qui concerne le loyer et la qualité de vie. Pour qu'Indecosa puisse constituer des listes de représentants aux Conseils d'Administration des bailleurs sociaux, il faut l'aval et la participation de l'UD. Pascal Morel annonce qu'un débat CGT sur la politique du logement se tiendra début 2022 et il parlera de l'inscription d'Indecosa dans les élections à ce moment en CE de l'UD.

Fabien LESEIGNEUR de la FAPT propose qu'on lui fasse parvenir les dossiers concernant la Poste (litiges bancaires et de courriers (notamment recommandés ...)). Il évoque également les problèmes liés à la fermeture des services publics en général et notamment des bureaux de poste.

- Continuer l'information Indecosa auprès des syndiqués : Bruno PREPOLESKI évoque l'augmentation probable du nombre de litiges concernant l'énergie vu l'augmentation importante du coût de l'énergie et le poids des mensualités. Il réaffirme également l'importance de faire connaître Indecosa aux syndiqués pour aider au changement des rapports de force nécessaire pour changer la société.

A l'issue de cette AG, nous prévoyons de réunir le Conseil d'Administration actuel afin de procéder, dans le courant du premier trimestre 2022, à l'élection du nouveau CA et du bureau.

Indecosa-Cgt 79

L'association a continué son activité.

Indecosa-Cgt 80

L'activité de l'association repose sur quelques camarades, deux permanences sont tenues sur Amiens et sur Albert. Jacques Rabouille participe régulièrement à la commission de surendettement. Une assemblée générale est prévue en 2022.

Indecosa-Cgt 83

Comme chaque année, nous faisons un bilan de notre activité que nous transmettons au national qui, lui, réalise un global de toutes les associations départementales. Ce bilan global nous permet de revendiquer et d'obtenir les agréments nécessaires à notre fonctionnement (agrément consommation, santé, ...).

Notre organisation :

Un **CA** de 16 membres, 1 **bureau** de 6 membres, 1 **collectif** de 23 membres.

12 **RU** (représentants des usagers de la santé) présents dans 15 établissements de santé.

Nos **6 antennes** et leurs 11 animateurs :

- Toulon : Marie Thérèse Gory et Martine Borgna
- La Seyne Bourse du Travail : Lyliane Rigal
- La Seyne Berthe : Thierry Billoir, Annie Sicard et Martine Santini (pour l'UDEL)
- Brignoles : Patrick Deleuze et Jean Michel Fey
- Draguignan : Cyril Graslin
- La Garde : Monique Négrel et Jean Pierre Normand

Bilan de l'activité des antennes : 431 personnes reçues, **324 litiges traités**, 73 appels téléphoniques, 45 courriels reçus. A noter que la **permanence de Berthe**, située dans la cité, au milieu de la vie des gens, a permis 348 contacts, **282 dossiers traités** dont 168 sur les questions du logement et 37 sur le surendettement.

Remarque : Cela doit nous amener à réfléchir à nos permanences dans les UL qui drainent peu de monde. Sans doute une interpellation plus forte des syndicats pour mieux faire connaître aux syndiqués CGT cet outil à leur disposition.

Formations organisées par le **CTRC Paca** :

- Le point sur les traités TAFTA, CETA, etc.,
- Sécurité et numérique,
- Pratiques commerciales,
- Portage du foncier suite à la loi SRU.

Remarque : Trop peu de camarades qui tiennent les antennes ont participé à ces formations qui sont organisées pour les aider à affronter des questions juridiques qui sont de plus en plus complexes.

Organismes où nous siégeons :

- CA du CTRC Cheinet André (bureau) et Lyliane Rigal.
- CCSPL (Commission consultative des Services publics locaux) Toulon : Gérald Bernheim et la Seyne : Cheinet André.
- Commission départementale de conciliation : Thierry Billoir.
- CA de Toulon Habitat Méditerranée : Jean Luc Trinel.

Bilan global de notre activité 2021 :

- Liens continus avec l'UD (A Cheinet invité permanent à la CE) et les UL.
- Présence, sur invitation, à de nombreux congrès d'UL mais aussi de syndicats.
- Temps fort associatif avec l'AG 2021 : renouvellement du CA, du bureau, modification des statuts.
- Animation, à la demande du collectif, d'un collectif d'associations du Var pour le droit au logement, avec participation à la journée européenne de fin mars sur ce thème.
- Contacts fréquents avec le responsable fondation Abbé-Pierre du Var sur les questions de logement Réunions « pied d'immeubles » avec les locataires.
- Succès important de la nouvelle permanence ouverte dans la Cité HLM de la Seyne (348 personnes reçues), accompagnement des locataires notamment sur la question des charges locatives.
- Sur les transports, poursuite de notre participation au « collectif tramway », avis sur enquêtes publiques avec relais auprès des adhérents et autres associations intéressées (thématiques des transports et de développement durable, soutien à une Amap menacée par le projet).
- Évènement important fin septembre : colloque-débat sur les « nouveaux modes de consommation, progrès ou manipulation ? » avec interventions d'universitaires, de la défense des droits du Var.
- Les actes du colloque seront publiés en 2022.

Indecosa-Cgt 84

Après une période d'interruption due à la crise sanitaire, la permanence a repris. L'association est hébergée dans les locaux de l'Union Locale de Sorgues où la disponibilité et la facilité d'accès sont appréciées.

Malgré cette période où l'accueil du public n'était pas toujours physique, plus d'une vingtaine de dossiers ont été traités par mail, téléphone et rencontres sur rdv uniquement.

Les litiges sur les changements de fournisseurs d'énergie, de téléphonie mobile où les abonnements ont « explosés » dû à l'éloignement forcé et contraint des familles qui n'avaient que ce lien pour communiquer.

Les ventes par internet accrues elles aussi ont généré des litiges sur les (non) livraisons ou défectueuses.

Les difficultés financières qui auraient pu mettre en danger des budgets familiaux si la résolution

de leur litige n'avait pu être effective (mise en demeure par cabinets de contentieux) ont été également un facteur de stress supplémentaire.

Les actions avec divers secteurs de la vie quotidienne et ses syndicats ont été nombreux :

- Soutien à la revendication de la gratuité du parking de l'Hôpital d'Avignon ;
- Soutien à l'action des cheminots pour la non-fermeture des gares dans le département ;
- Présence aux actions du secteur postal contre la fermeture de bureaux de poste ;
- Création d'une permanence INDECOSA-CGT pour informer et répondre aux attentes des salariés dans l'Hypermarché Auchan d'Avignon Nord ;
- Présence aux côtés des salariés en grève de diverses entreprises ;

L'association participe régulièrement aux réunions dans les commissions diverses où elle est mandatée :

- Ctrc (membre du CA)
- CDAC (commission d'activité d'aménagement commercial)
- Commission des 3T (transports)
- CCSPL (commission consultative services publics locaux (DSP))
- CDU-RU (commission des usagers dans les établissements de santé)
- Rencontres avec divers opérateurs et fournisseurs (Orange, Enedis.)

Nous répondons aux invitations des structures de la Cgt (Congrès, Comité Général, Assemblée Générale) et aux interventions lors de formations syndicales.

Plusieurs membres de l'association participent également aux structures nationales d'INDECOSA (bureau national, CCN, Pôle territoires Cgt, CA national, collectifs santé et formation, et commission de transport) et départementales Cgt (UD, UL, syndicat).

Son fonctionnement est de 3 CA/an, avec la constatation qu'un manque de militants impacte son fonctionnement et son investissement pour répondre aux sollicitations diverses, malgré la participation active des membres de l'association.

Indecosa-Cgt 85

Le milieu associatif fonctionne avec des bénévoles et notre association n'échappe pas à cette règle. Étroitement liée à la CGT, ce sont pour la majorité des militants CGT qui font vivre l'association. Mais, là aussi nous n'échappons pas à la crise du bénévolat.

Dans le même temps on assiste encore et toujours à une restriction budgétaire, de plus en plus importante, qui touche de plein fouet le milieu associatif et donc les organismes de consommateurs ainsi que les centres techniques régionaux de la consommation.

Cependant malgré toutes ces difficultés, l'association est active. Et nous tentons d'être actif également en Vendée, avec nos camarades membres du Conseil d'administration qui se réunissent chaque mois. Chacun donne plus ou moins de son temps en fonction de ce qu'il peut ou veut donner.

Notre activité est principalement la défense des consommateurs par notre aide, nos conseils et souvent nous agissons avec eux. Les litiges rencontrés sont très variés. Ils touchent les domaines du logement, de la téléphonie, de la banque, du voyage, des contraventions, des impôts, de l'automobile, de situations parfois très difficiles financièrement, du surendettement et de bien d'autres encore.

Des permanences ont lieu régulièrement à La Roche sur Yon, à Challans et à Fontenay Le Comte. L'association reçoit également sur rendez-vous dans ces trois villes ainsi qu'aux Sables d'Olonne. Une antenne à Luçon est tout juste activée dans une Union Locale qui reprend vie.

L'association participe dès que possible aux réunions avec différents opérateurs comme la Poste, EDF, ENGIE, VEOLIA... Elle est également présente quand la Direction Départementale de la Protection de la Population la sollicite.

Très présente à l'UD Vendée qui nous accueille dans ses locaux et l'UL de Fontenay le Comte, elle intervient lors de l'AG de l'UD, du congrès de l'UD, lors des formations niveau 1 et lors des AG de syndicats.

Autres activités

Depuis le 1^{er} avril 2017 l'association est adhérente du CTRC Poitou Charente. Cela permet une assistance juridique et technique des bénévoles dans la réalisation de leurs actions.

La disparition du CTRC des Pays de Loire représente un manque significatif et malgré le rattachement à celui de Poitou Charente, des liens nouveaux se sont créés avec d'autres associations de la région et limitrophes.

En 2021, nous avons aussi pu avoir une activité en matière de traitements de dossiers et de réunions de CA. Malheureusement, l'AG prévue le 1^{er} octobre 2021 a dû être annulée.

Je souhaite rendre hommage à Marie Reine Giraudet qui a fait vivre Indecosa-Cgt 85 pendant de nombreuses années. Elle était présente et tenait les permanences à La Roche sur Yon. Elle nous régalaient de ses pâtisseries et de sa joie de vivre. Elle nous a quitté cette année et nous manque énormément.

Fin 2022, de nouvelles élections des représentants des locataires chez les bailleurs sociaux auront lieu. Nous comptons bien pouvoir présenter des listes chez les 3 bailleurs sociaux de Vendée. Nous y travaillons mais le plus dur reste à faire. Nous sommes en campagne électorale.

Les objectifs futurs de l'Indecosa-Cgt 85 sont :

- Renforcer l'association par l'apport de nouveaux bénévoles.
- Renforcer les liens dans le département
- Développer une activité plus soutenue en dehors des tenues de permanence et des dossiers individuels.
- Être un véritable relais avec l'association nationale sur les sujets touchant à la consommation.
- Informer régulièrement les locataires de leurs droits et de leur donner des informations consoméristes.
- De travailler aux prochaines élections pour augmenter l'influence de l'association.

Indecosa-Cgt 86

Avec la crise sanitaire, l'activité a tourné au ralenti, du moins sur sa partie statutaire. Peu de réunions se sont tenues durant cette période. Les réunions à distance ont été très compliquées pour certaines personnes retraitées tenant nos permanences : matériel non configuré, difficultés à se connecter, la peur du Covid, etc... Cependant un nombre assez important de dossiers a été géré en télétravail.

Nous avons repris la formation sur 2021, après une longue période d'annulation due au confinement :

- Valorisation des déchets, en 2021.
- Le statut d'auto-entrepreneur, le 10 septembre 2021.

- Stage prévention et traitement du surendettement, mars et octobre 2021.
- Réunion d'information Banque de France.
- Réunion CCSPL, Commission Consultative des Services Publics de Grand Poitiers, septembre 2021.
- Réunion DGCCRF.

Nos priorités sont basées sur :

- L'accueil et la communication à travers la Gazette, comme élément majeur d'information. C'est une action forte qui a été engagée depuis juin 2019 et qui semble fortement appréciée par les syndicats et syndiqués.
- Notre présence dans nos structures et dans les syndicats au travers des Comités Généraux, des AG, des congrès où nous pouvons présenter l'association. (Tenue de stand).

Nous avons participé le 22/09/21 au congrès de Safran, le 23/09/21 à celui des Territoriaux de Grand-Poitiers, nous serons présents le 18/11/21 au congrès de l'USTM et au congrès de l'UL de Châtellerauld NV le 02/12/21.

Nous nous étions engagés, dans la mesure du possible, à présenter Indecosa lors des formations. Ceci s'avère compliqué de le faire systématiquement, faute de bras. Nous devons participer à la Journée des Associations, notre inscription a été annulée suite à une erreur de traitement.

Nous participerons le 20 novembre 21 à la 2^{ème} édition des Rencontres du Bénévolat de la Vienne au Palais des Congrès du Futuroscope en vue de faire connaître l'Association et surtout d'étoffer nos moyens humains, qui s'étiolent petit à petit. La charge de travail repose toujours sur les mêmes camarades qui, aujourd'hui, s'épuisent.

La réalité nous rattrape, aujourd'hui nous avons peu de moyens humains pour animer notre association et nous sommes, vous l'avez compris, dans une situation où, pour la sauvegarde d'Indecosa mais pas que, il est impératif que de nouveaux camarades s'investissent et viennent apporter également de nouvelles idées.

Les priorités pour 2022 sont :

- Renforcer l'association avec des Camarades et bénévoles.
- Améliorer le suivi des dossiers en cours.
- Travailler sur les questions du logement en vue des prochaines élections fin 2022.
- Travailler au plus près des structures de la CGT.
- Cibler les besoins des uns et des autres dans les territoires en collaboration avec l'USR, l'UD et les UL(s). (Exemple : hausse des tarifs des transports, des parkings, accès à la santé pour tous, mutuelles au meilleur tarif, aide à l'information liée au consumérisme en général).

Suite au débat, il en ressort :

- Le souhait de trouver des camarades (actifs ou retraités) dans les secteurs de Montmorillon, Civray et Loudun pour y tenir des permanences.
- De faire paraître un encart dans la Newsletter de l'UD et d'un envoi exceptionnel (1 fois dans l'année) d'une adresse à l'ensemble des syndiqués de la Vienne (avec l'aide conjointe de l'UD).
- De parutions régulières d'articles, communiqués de presse, annonces des permanences dans la Presse.
- De faire des distributions de flyers sur les marchés.

Indecosa-Cgt, c'est quoi ?

Dans la Vienne, elle représente à peine 4000 adhérents. 3 antennes sont ouvertes : Poitiers, Châtellerault, Chauvigny.

Des permanences, la plupart sur rendez-vous, ont lieu chaque semaine par des camarades retraités, mais aussi des actifs, formés à la tenue des permanences. Des formations sont proposées par le réseau national et le CTRC (Centre Technique Régional de la Consommation) dont Indecosa est adhérente. Elles sont entièrement prises en charge. Des juristes sont à notre écoute en cas de problèmes complexes à résoudre.

Les dossiers traités dans nos permanences départementales

Grosso modo, le nombre de dossiers avoisine la centaine par an, 70 % sont résolus favorablement. Il y a une forte progression des litiges dans le domaine bancaire (débits frauduleux, copie de cartes bancaires dans les DAB).

Ces dossiers portent sur des problèmes de facturation ou de surfacturation en matière d'énergie (beaucoup de questions sur Linky), de surendettement, fraudes bancaires, loyers et charges non conformes, retenues de cautions, des litiges lors d'achats de véhicules d'occasion (pannes, réparations, interventions auprès des garagistes), abonnements téléphoniques, litiges avec des artisans, questions sur les garanties dommage/ouvrage, décennale, agences de voyage, troubles du voisinage, litiges e-commerce, abus de faiblesse lors de démarchages à domicile, etc.

Indecosa-Cgt 88

L'association fonctionne avec un conseil d'administration. Les comptes 2021 ont été validés. 2022 devrait être l'année d'un nouveau fonctionnement

Nous avons tenu un stand à l'AG de l'UD des Vosges en juin 2021. Nous formons les adhérents et publions une brève tous les 2 mois dans le journal de l'UD 88.

Beaucoup de travail est réalisé à domicile et par ordinateur, mais nous continuons à organiser des déplacements pour rencontrer les personnes. Nous essayons de les recevoir à domicile pour celles qui peuvent se déplacer.

Indecosa-Cgt 89

L'association a commencé à se réorganiser.

Indecosa 89 ne repose que sur Didier Bourigault. Les permanences n'ont jamais fonctionné, les renseignements se font par téléphone ou mails.

Indecosa-Cgt 92

Compte tenu de la configuration du département, nous sommes amenés à beaucoup nous déplacer, ce qui reste chronophage et toujours incertain compte tenu de la pandémie et des annulations fréquentes de rendez-vous.

Nous envisageons toujours un changement de siège social, compte tenu de nos activités en surendettement. Nous bénéficierions des locaux d'une autre UL où notre future présidente a ses accès, et de la proximité d'une station de métro (Chatillon n'est accessible qu'en bus).

Notre activité est en perte de vitesse, mais l'année à venir devrait nous voir à nouveau plus efficaces !

Indecosa-Cgt 95

La situation de l'association en 2021 n'a été guère mieux que l'année 2020, du début de l'année jusqu'au printemps.

Peu de permanences tenues mais beaucoup de coup de fils pour des renseignements et des dossiers traités par courriels, de plus en plus, c'est un phénomène en expansion un peu partout.

De plus sur la permanence de Cergy, comme ma collègue Martine Sauquet ayant des problèmes de santé, a traité des dossiers de chez elle sans heures de permanences.

J'ai été obligé pour continuer mes activités autres de limiter mes permanences les lundis et j'ai beaucoup orienté, informé mais peu reçu à notre permanence de Cergy.

Cela se traduit par moins de dossiers et de nombre d'heures de permanences en 2021.

Bien sûr, comme nous sommes connus maintenant chez les locataires de bailleurs sociaux, le chiffre de litiges liés au logement est en forte augmentation par rapport aux autres litiges. Cela se traduit aussi sur le nombre important de dossiers de troubles de voisinage (9).

Les litiges liés à la téléphonie et internet ont augmentés (12) cette année alors qu'ils avaient été en régression auparavant.

Au niveau des formations du CTRC IDF, elles ont été faites en visioconférence, jusqu'en juin puis la formatrice s'est retrouvée en longue maladie depuis, ce qui n'a pas permis de continuer à réaliser des formations.

Nous avons des demandes de formations « comment tenir une permanence » ou bien « Agir » pour tenir une permanence sur l'hôpital de Pontoise mais nous n'avons pas pu avancer sur cette demande.

Au niveau financier, nous avons remis un courrier en partenariat avec le Secours Populaire Français du Val d'Oise aux locataires des différents bailleurs où nous sommes implantés.

Puis la distribution du journal des locataires 2 à tous les locataires sur l'Île de France hors Paris puis une distribution sur Paris nous a coûté environ en tout 100 000 €, ce qui a un impact sur le budget de fonctionnement.

Bilan d'activités Île de France, Logement IDF et Santé IDF 2021

Le collectif Île de France s'est vu en mars en visioconférence, rassemblant environ 6 personnes. Rien de concret ne s'est passé, les associations ont tourné au ralenti. Ce n'est qu'à partir de nouvelles rencontres en présentiel le 22 octobre, où nous étions 12, que nous avons pu nous voir et repartir.

Nous avons travaillé une demande d'audience auprès de l'URIF pour débloquer la situation du 93 et 75 et aussi faire un point sur la situation des mandatés santé et administrateurs logement IDF.

Au niveau des formations du CTRC IDF, elles ont été faites en visioconférence, jusqu'en juin puis la formatrice s'est retrouvée en longue maladie depuis, ce qui n'a pas permis de continuer à réaliser des formations.

Nous sommes toujours en difficultés sur les formations tenues de permanences et celles plus techniques.

C'est pourquoi il a été décidé une approche vers le centre de formation des salariés et des bailleurs sociaux pour les formations des charges locatives (très demandées depuis que nous avons un fichier de locataires adhérents et sympathisants).

Le collectif logement IDF s'est vu au moins 6 fois sur 2021, toujours en visioconférence, ce qui nous a permis de travailler sur l'actualité des bailleurs en question et les articles prévus pour le prochain journal des locataires.

Cela nous a permis aussi de travailler les prochaines élections HLM de 2022 et sur différents dossiers liés au logement social et à son actualité.

Nous avons envoyé 5 stagiaires en visioconférence avec le CEFAPS d'Éric Arnault sur le logement social.

Sur Val d'Oise Habitat, nous avons assigné le bailleur par l'intermédiaire d'une avocate sur le contrat robinetterie car il n'y avait eu d'accord collectif avec les associations de locataires de l'époque, nous sommes en bonne voie pour un accord amiable avec le bailleur pour la restitution d'environ 162 000 euros, en attente du projet de protocole d'accord.

Le fait de distribuer par deux fois notre journal des locataires à tous les locataires des bailleurs où nous sommes présents nous a permis de labourer, à ce jour nous avons environ 7 associations de locataires affiliées et 5 associations proches et beaucoup de demandes de locataires pour s'organiser soit en associations soit en regroupements de locataires.

Le collectif santé IDF a décidé de se rencontrer par visioconférence pour avancer, les Commissions des Usagers ayant eu du mal à se mettre en place en 2020. Aux termes de celle-ci, il a été décidé de vérifier les plaquettes destinées aux patients, demander une adresse courriel interne si possible aux établissements et un local pour recevoir les usagers. Nous remercions l'USD Santé 95 de son aide précieuse pour assister les nouveaux mandatés.

Le collectif santé IDF a décidé l'édition d'un questionnaire santé sur les reports de soins et d'opérations pendant la crise sanitaire. Il a été décidé de faire un essai que sur le Val d'Oise, une vingtaine de réponses certes insuffisantes mais ceux qui y subissent des reports, les réponses ont été très intéressantes et inquiétantes.

Sur le transport : après la décision de la région d'Île de France de la mise en concurrence du réseau de bus OPTILE qui a vu de grandes grèves sur certains dépôts. En septembre, la direction Transilien

envisageait la fermeture d'environ 133 guichets de petites gares appelées « point d'arrêt non géré (PANG) » pour janvier 2002, prétexte pour baisser les coûts avant la mise en concurrence de toutes les lignes SNCF en Île de France. C'est maintenant, la mise en concurrence des lignes de bus RATP sur Paris et proche couronne ainsi que les lignes de tramways. Deux associations de défenses d'usagers nous ont demandé notre soutien avec l'aide de la CGT cheminots. C'est ainsi que nous avons demandé avec 5 associations nationales et 2 locales, une demande d'audience sur le sujet des fermetures des gares, courrier arrivée le 23 novembre 2021. Depuis, nous n'avons reçu aucune nouvelle. On voit le manque de démocratie et de concertation de cette région et de son bras armé Île de France Mobilité sur la mise en concurrence des transports en IDF alors que la qualité de service se dégrade partout. Les usagers ont besoin de service public, de moyens humains de proximité et matériels, pas d'une multiplication du nombre d'opérateurs.